

***MONTREAL : LABORATOIRE DE COSMOPOLITISME
ENTRE DEUX MONDES ¹***

Annick GERMAIN, professeur-chercheur

INRS-Urbanisation

3465, rue Durocher

Montréal (Québec) H2X 2C6

Téléphone : (514) 499-4015

Télécopieur : (514) 499-4065

Courri-é : annick_germain@inrs-urb.quebec.ca

Juin 1997

Introduction : Montréal, un cas particulier

Le caractère cosmopolite de Montréal présente des traits particuliers qui en font un laboratoire original pour l'étude de l'immigration et plus largement des groupes ethniques en contexte métropolitain. Ces particularités sont le produit d'une combinaison de trois ordres de phénomènes : les propriétés du tissu urbain et social de l'agglomération, les caractéristiques de l'immigration internationale au Québec et le statut de métropole d'une société divisée au carrefour des cultures française et anglo-saxonne. Montréal se présente donc comme un cas de figure particulièrement pertinent pour le programme Metropolis.

Dans une première partie, je présenterai succinctement les composantes essentielles du cadre urbain sur fond duquel vient s'inscrire la question de l'immigration. Je dresserai ensuite un portrait démographique de l'immigration internationale au Québec, puis examinerai le peuplement ethnique de Montréal en distinguant deux périodes principales : l'immigration européenne débutant au tournant du siècle et la « nouvelle immigration » depuis le milieu des années 1970

La quatrième partie sera consacrée aux recherches sur l'insertion économique des immigrants, thème stratégique qui n'a que faiblement suscité l'attention des chercheurs jusqu'à tout récemment. La cinquième portera cette fois sur ce que j'appelle *l'insertion urbaine des immigrants*. Nous verrons à ce propos que si Montréal n'affiche pas de réelle ségrégation socio-spatiale, elle présente par contre un modèle d'intégration par segmentation.

À défaut d'aborder le thème de la cohésion sociale, je terminerai ce portrait de la coexistence dans un Montréal multiethnique en évoquant brièvement les enjeux linguistiques qui alimentent la division de la société québécoise. Ces enjeux induisent une sur-politisation des questions associées à l'immigration, et, par extension, Montréal se retrouve coincée au coeur d'un débat national difficile qui la dépasse largement, mais dont elle représente une scène névralgique.

1. Une ville, une île, une métropole, une région : la formation du cadre urbain

L'histoire de Montréal est loin de représenter un intérêt anecdotique pour la question qui nous concerne; elle illustre au contraire, d'emblée, les ambiguïtés entre lesquelles les immigrants vont naviguer pour se tailler peu à peu une place somme toute plutôt confortable dans cette ville unique en Amérique.

Fondée en 1642 par ces *Messieurs et Dames de la Société Notre-Dame de Montréal* pour la conversion des Amérindiens de la Nouvelle-France, Montréal est née d'un projet missionnaire. À la différence des autres établissements

coloniaux en Amérique du Nord, elle n'est à ses débuts ni une colonie de peuplement ni le fruit d'une aventure économique. Nous verrons plus loin que l'emprise de l'Église sur la société québécoise jouera un rôle capital dans la formation d'un espace urbain socio-culturellement segmenté. Mais on notera aussi que les origines de la ville sont d'emblée associées à une mission collective forte. Le projet des dévots qui ont fondé Ville-Marie — premier nom de Montréal — va toutefois bien vite céder la place à des intérêts nettement plus prosaïques. Le commerce des fourrures amène les «coureurs des bois» à explorer le continent, de la Baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique et au bassin du Mississipi. C'est que Montréal jouit d'une localisation exceptionnelle : le Saint-Laurent, fleuve immense, forme un axe de pénétration majeur sur le continent nord-américain à partir de l'Océan Atlantique jusqu'aux Grands Lacs où il prend sa source 3 000 km plus loin. À la hauteur de la ville de Montréal, les rapides de Lachine imposent une rupture de charge pour pouvoir continuer vers l'amont. Cette localisation fera la fortune économique de Montréal — «gateway city» — pendant près de trois siècles.

Montréal n'est pas seulement une municipalité : c'est aussi la plus grosse île d'un archipel. L'historien Jean-Claude Robert a comparé la forme de cette île à celle d'un boomerang de 58 km de long par 18 km de large, qui aurait atterri à quelques 1 500 km de l'Océan (Robert, 1994). La deuxième île en importance, l'île Jésus, se situe juste au nord : aujourd'hui elle est le territoire de la municipalité de Laval, la deuxième en importance au Québec.

Le commerce des fourrures ne fut pas un facteur d'urbanisation important pour Ville-Marie, et Montréal resta une petite ville jusqu'à la conquête de la Nouvelle-France par les armées de l'Empire britannique en 1760. Aux côtés des Canadiens français s'installèrent alors des Anglais, des Écossais (l'Écosse connaît alors un décollage industriel important et «exporte» des entrepreneurs dynamiques), des Irlandais (chassés en grand nombre par les famines qui ravagent leur île), ainsi que des Américains (essentiellement des Loyalistes fuyant l'insurrection des colonies américaines à la fin du XVIIIe). Montréal devient donc très tôt à la fois une ville bilingue, avec une majorité d'anglophones entre 1831 et 1866, et une cité aux cultures multiples. Notons tout de suite que ce côtoiement interculturel prend très tôt la forme d'une segmentation spatiale et institutionnelle. Les anglophones sont majoritaires à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, les francophones majoritaires à l'est. Les églises et les temples polarisent des territoires distincts. Il y a toutefois un entremêlement des cultures et des religions dans certains quartiers ouvriers.

Au milieu du XIXe siècle, Montréal est le berceau industriel de ce qui deviendra, en 1867, la Confédération canadienne dont elle sera la métropole incontestée jusqu'au début du XXe siècle, voire jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Depuis, Toronto a pris la relève, et Montréal apparaît désormais, en termes géo-économiques, comme la métropole de la province de Québec. Depuis la fin des années 1960, la croissance de l'agglomération est beaucoup plus lente qu'au cours de la première moitié du XXe siècle et ce rythme de croissance très modéré la distingue de Toronto et de Vancouver, cette dernière restant toutefois de taille beaucoup plus modeste que Montréal. Ce ralentissement préjudiciable

à bien des égards a, par contre, permis une certaine pérennité du tissu urbain et social. Montréal est certes une métropole de taille moyenne, mais sans les inconvénients habituellement associés à la grande ville. La convivialité de plusieurs de ses quartiers et de son centre-ville a sans doute été favorisée par cette croissance modérée.

Avec le développement des banlieues tout au long du présent siècle, l'urbanisation s'étale au-delà de l'île, jusqu'à engendrer une agglomération polynucléique. Aujourd'hui, Montréal se présente comme une ville-région de 3 326 510 habitants, fortement fragmentée : 102 municipalités de tailles inégales y défendent leur autonomie, et ce d'autant plus que l'une d'entre elles, la Ville de Montréal, totalise à elle seule 1 017 669 habitants. Les 29 municipalités de l'île de Montréal sont regroupées en une organisation fédérative appelée Communauté urbaine, qui regroupe 1 775 846 habitants, selon les données du recensement de 1996.

L'ensemble de la région métropolitaine de Montréal représente 45,3 % de la population du Québec (et 11,5 % de la population canadienne).

Nous verrons ultérieurement l'importance de ces données géopolitiques face à la géographie de l'immigration : à bien des égards, Montréal fonctionne comme une île au sein du Québec, mais une île d'importance stratégique !

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, Montréal n'est pas vraiment perçue comme une ville cosmopolite ni même comme une ville d'immigrants, à l'instar des villes nord-américaines : 98 % de la population de la Ville est en effet d'origine française ou britannique. Par contre, de toutes les villes canadiennes, elle est celle qui incarne le mieux la dualité canadienne. Son paysage urbain témoigne de ce que le géographe David Hanna a appelé une architecture de l'échange : à travers un entremêlement constant des influences françaises et anglo-saxonnes se sont forgés une forme urbaine et un cadre bâti originaux (Hanna 1992). Et chaque culture va laisser en héritage des éléments qui joueront un rôle non négligeable dans l'intégration des nouveaux arrivants. Ainsi, le découpage du sol typique de Montréal, bien différent de la trame orthogonale de la plupart des villes nord-américaines, inscrit dans la forme urbaine, dès le régime de la Nouvelle-France, une tradition de partage de l'espace qui supporte encore aujourd'hui le découpage du territoire en quartiers (Marsan, 1994). Ces quartiers bien identifiés faciliteront l'insertion urbaine des immigrants mais nous verrons que ces derniers ont aussi largement contribué à en maintenir la vitalité. De manière similaire, l'habitat typique de Montréal, le «plex» dans toutes ses variantes, trouve en partie ses racines dans les pays anglo-saxons. Forme d'habitat en rangée faite de logements superposés sur deux ou trois étages, son coût modéré en facilitait l'accessibilité aux nouveaux arrivants. Les immigrants italiens apporteront leur propre version au répertoire des types de plex, et les immigrants portugais seront les premiers dans les années 1960 à réhabiliter et à valoriser leur architecture victorienne jusque-là dénigrée par de nombreux natifs !

De façon générale, le marché de l'habitation peut être qualifié de fluide : le taux d'inoccupation (plus de 6 % dans les immeubles privés de trois logements ou

plus, ces dernières années) et la proportion modeste de logements en propriété (26,5 % selon les données du recensement de 1991) dans la ville centrale expliquent en partie cette fluidité. Par ailleurs, les coûts de l'habitation, plus modérés à Montréal qu'à Toronto ou à Vancouver, jouent également sur l'accessibilité du logement. Montréal apparaît donc comme une ville où l'insertion résidentielle des nouveaux arrivants est relativement aisée, du moins en théorie.

La forme urbaine de l'agglomération mérite aussi d'être signalée comme un des éléments significatifs du contexte urbain dans lequel s'effectue l'intégration des immigrants. Comme les autres métropoles canadiennes et à la différence de celles des États-Unis, l'agglomération montréalaise s'étale en périphérie tout en réussissant à garder un centre-ville dynamique et des quartiers centraux habités. Sa forme urbaine relativement compacte si on la compare aux standards nord-américains se double d'un tissu social que l'on peut qualifier de mixte : si la prédominance des familles de classe moyenne est un trait majeur des banlieues de la périphérie, le centre de l'agglomération est habité par des ménages dont les revenus correspondent à un large éventail. On note certes une paupérisation inquiétante de plusieurs secteurs de la ville centrale, mais la gentrification n'est pas négligeable et plusieurs secteurs de l'île, y compris le centre-ville, abritent des populations aisées. Cette mixité sociale caractérise même le profil de la population de plusieurs quartiers.

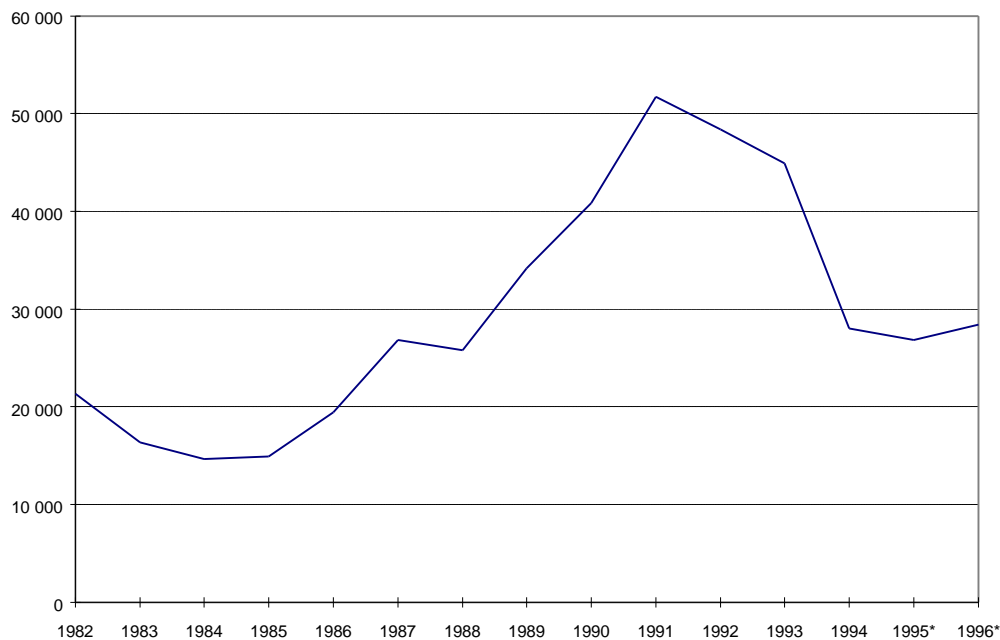
Avant d'examiner comment s'inscriront les différentes vagues de l'immigration internationale dans ce contexte urbain et comment elles contribueront à leur tour à le façonner, il importe de présenter quelques caractéristiques générales de l'immigration au Québec.

2. Profil général de l'immigration au Québec

Le Canada reste un des rares pays industrialisés à accueillir une immigration internationale importante. Au Québec, de 1946 à 1986, l'immigration a constitué un apport migratoire considérable de 1 100 000 personnes (Québec (Province) - MCCI 1990 : 3). Le nombre d'immigrants admis a cependant beaucoup fluctué au cours des années, comme le révèle la figure 1.

On notera tout particulièrement la hausse significative des immigrants admis au tournant des années 1990. Cette hausse est attribuable à un rattrapage dans le traitement des dossiers de revendicateurs du statut de réfugié, ainsi qu'à une hausse du quota visé par le Gouvernement du Québec. Ce quota sera abaissé en 1992.

Figure 1 - Immigrants admis au Québec par année, 1982-1996



Source: Direction de la planification stratégique, Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, Québec.

* Données préliminaires.

Par ailleurs, il faut savoir que le Québec affichait jusqu'à tout récemment un taux de déperdition substantiel des immigrants. Pour bon nombre d'entre eux, le Québec ne représentait qu'une étape dans leur parcours migratoire vers le reste du Canada ou vers les États-Unis. Entre 1946 et 1971, ce taux de déperdition dépassait les 40 % (Gagné 1989 :155). Depuis 1995, il dépasse à peine les 23 % (Québec (Province) - MRCI, 1997).

Le Québec tout comme le Canada sélectionne ses immigrants et diversifie les catégories d'admission. La proportion d'immigrants admis au Québec comme indépendants (sélectionnés selon leur niveau de scolarité, leur expertise professionnelle, leur âge, leur connaissance linguistique et les besoins du marché de l'emploi) de 1992 à 1996 est de 44,9 %; celle des immigrants admis sous le statut de parent aidé est de 2,4 %; le statut de réunion des familles regroupe 34,2 % des immigrants admis au Québec et les titulaires du statut de réfugié représentent 20,9 % des immigrants (Québec (Province) - MRCI, 1997). En 1978, le Gouvernement du Québec se voit reconnaître les pleins pouvoirs en matière de sélection des immigrants indépendants et, en 1991, il reçoit la pleine maîtrise des dépenses relatives à l'accueil et à l'établissement des immigrants.

Nous verrons plus loin qu'une autre caractéristique fondamentale de l'immigration admise au Québec est sa diversité ethnoculturelle. Mais auparavant, il faut insister sur le caractère essentiellement métropolitain de l'immigration au Québec.

L'immigration internationale : un phénomène métropolitain

Le Québec possède un des taux de concentration de l'immigration internationale les plus élevés en Amérique du Nord. En effet, au recensement de 1991, 88 % de la population immigrée au Québec résidait dans la région métropolitaine de Montréal. Sept immigrants sur dix étaient établis sur l'île de Montréal et la seule ville de Montréal abritait près de 40 % de l'immigration internationale du Québec (tableau 1). Cette concentration de l'immigration dans la seule région de Montréal, qui s'accroît à chaque recensement depuis 1971, a des conséquences très importantes à de multiples niveaux, la question de l'immigration étant un des éléments qui distingue la région métropolitaine du reste du Québec. Il faut noter toutefois que les immigrants admis depuis 1991 semblent de moins en moins nombreux à retenir Montréal comme région de destination au profit des autres régions du Québec (Québec (Province) - MRCI, 1996).

Par contre, la région montréalaise compte proportionnellement moins d'immigrants que les autres métropoles canadiennes : les immigrants, c'est-à-dire les personnes nées à l'étranger, représentaient au recensement de 1991, 16,8 % de la population montréalaise, alors qu'ils totalisaient 38 % de la population de la région métropolitaine de Toronto et 30 % de celle de Vancouver. Depuis 1991, le gouvernement du Québec tente avec un succès mitigé d'encourager l'établissement des immigrants dans toutes les autres régions du Québec par diverses mesures incitatives. Mais il semble bien difficile d'inverser des tendances à la concentration bien ancrées dans les parcours migratoires des immigrants (Séguin et Termote, 1993).

Tableau 1 - Distribution de la population immigrée 1991

	Ville de Montréal	Communauté urbaine de Montréal (CUM)	Région métropolitaine (RMR) de Montréal	Reste du Québec	Ensemble du Québec
Effectif de population immigrée	233 175	411 865	520 535	70 675	591 210
Population immigrée en % de la population du Québec	39%	70%	88%	12%	100%
Importance relative					
Population immigrée	23%	24%	17%	2%	9%
Population non immigrée	77%	76%	83%	98%	91%
Population totale	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Gouvernement du Québec – Québec (Province) – Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. (1993) *Population immigrée recensée dans les régions du Québec en 1991*, Montréal : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, collection Statistiques et indicateurs no 4; Recensement du Canada de 1991, catalogue no 95-326.

3. La formation d'une mosaïque

En 1901, les Montréalais d'origine française (60,9 %) ou britannique (33,7 %) formaient 94,6 % de la population de la ville et composaient une population beaucoup moins cosmopolite que celle de nombreuses villes américaines (Linteau, 1992 : 45). Mais le portrait de la démographie montréalaise changera de façon significative dès la première décennie du siècle. Les courants de l'immigration internationale qui convergent vers Montréal sont d'abord essentiellement européens. Tant et si bien qu'en 1961, 83 % de la population immigrée recensée au Québec était née dans un pays européen. Trente ans plus tard, cette proportion chute toutefois à 48,6 % (Helly, 1997). Les années 1970 constituent des années charnière dans le profil de l'immigration internationale au Québec. Il convient donc de distinguer deux grandes périodes dans l'histoire des peuplements ethniques qui façonneront Montréal.

Une immigration européenne

Montréal connaît au tournant du siècle une immigration importante en provenance des campagnes québécoises et des îles britanniques. Mais elle accueille aussi un premier courant migratoire d'origine autre que française ou britannique. Au recensement de 1911, ces nouveaux arrivants représentent près du dixième de la population de la ville. Les immigrants arrivés au Québec entre les années 1880 et 1970 sont très majoritairement d'origine européenne et marqueront de façon décisive le paysage de plusieurs quartiers de Montréal.

La première vague qui couvre les années 1880-1930 comprend des Juifs, des Allemands, des Polonais, des Hongrois et des Ukrainiens. Ils sont suivis quelques années plus tard d'Italiens et, en plus faible nombre, de Grecs. À ces groupes d'immigrants européens, il faut cependant ajouter des effectifs plus restreints de Chinois et de Noirs (provenant des États-Unis, des Maritimes ou des Caraïbes) ainsi que des Syro-libanais.

Les politiques d'immigration sont au service des besoins précis en main-d'oeuvre, tantôt dans des secteurs industriels n'exigeant pas de qualifications, tantôt au contraire dans des secteurs requérant de grandes compétences professionnelles, et commandent la venue de ces nouvelles recrues parfois de façon temporaire. Ces peuplements s'effectuent donc parfois de façon discontinue et ne facilitent pas toujours la formation de communautés. Ainsi la moitié des Cantonnais arrivés avant les années 1920 retourneront en Chine avant qu'une nouvelle vague d'immigration vienne consacrer l'exode d'entrepreneurs de Hong Kong (Helly, 1984). L'histoire des Noirs présente un cas de

figure différent : elle remonte aux quelques 1 400 esclaves qui, sous le régime français, sont affectés au service domestique dans les grandes familles urbaines. Au tournant de ce siècle, l'expansion des chemins de fer et la demande de services domestiques vont attirer une main-d'oeuvre noire, parfois très scolarisée, d'abord des États-Unis et des autres provinces canadiennes, puis plus tard des Antilles (Williams, 1997). Dès le début du siècle, se développe dans le sud-ouest de la ville un réseau communautaire qui est encore actif aujourd'hui dans le même secteur.

Après la Seconde Guerre mondiale, déferle une vague d'immigration en provenance du centre, de l'est et du sud de l'Europe, notamment d'Allemagne, de Grèce, du Portugal et encore une fois d'Italie. Puis, au début des années 1960, une libéralisation des critères d'admission permet une immigration caraïbienne anglophone plus soutenue ainsi que l'arrivée des premiers Haïtiens, fortement scolarisés pour la plupart (Ledoyen, 1992 : 54-62).

Le boulevard Saint-Laurent est le principal couloir de cette immigration très majoritairement européenne : il conduit les nouveaux arrivants du port vers leurs premiers quartiers d'installation. Très vite, ces Néo-Québécois reproduisent le modèle qui régit la cohabitation entre les communautés francophones et anglophones et que nous pourrions qualifier d'intégration par segmentation. Les uns, notamment les Italiens, se rapprochent plus des quartiers francophones dont ils partagent la religion, tout en organisant un territoire distinct. D'autres, des Grecs, par exemple, qui ne sont pas admis dans les écoles catholiques francophones parce que de religion orthodoxe, se rapprochent davantage de la communauté anglophone dont le système scolaire protestant est plus «libéral» et plus accueillant pour les nouveaux arrivants. Pierre Anctil rappelle qu'en 1888 le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique considérait tous les non chrétiens comme protestants pour leur fournir des services éducatifs dans le réseau protestant et...capter leurs taxes scolaires. Une loi adoptée en 1903 reconnaîtra la place des Juifs dans le secteur protestant sans toutefois les admettre dans les instances décisionnelles (Anctil, 1988). Rétrospectivement, on peut estimer que le réseau des écoles catholiques de Montréal aura joué un rôle non négligeable dans la localisation de nombreux groupes immigrants à proximité des quartiers où se sont installés les anglophones, plutôt que de les attirer vers les secteurs à majorité francophone (McNicoll, 1993).

Cette localisation donne lieu à une agrégation résidentielle souvent doublée d'une économie d'enclave (Olson, 1991) : dans la plupart des groupes ethniques, les immigrants tendent à se rapprocher des membres de leur communauté d'origine, ce qui nourrit une activité commerciale dite «ethnique», aujourd'hui souvent fort prisée des Montréalais dans le domaine de l'alimentation par exemple. S'établissant dans un milieu urbain marqué par une double majorité, ces groupes d'immigrants auraient formé, selon Médam, des quartiers (ou des secteurs) ethniques dans un rapport d'indifférence réciproque avec les natifs des quartiers limitrophes, passant en quelque sorte inaperçus dans la représentation que les Montréalais se faisaient de leur ville (Médam, 1989).

La nouvelle immigration

Les années 1970 sont, au Canada comme dans les autres pays de forte immigration, le théâtre de changements importants dans les vagues migratoires désormais dominées par des provenances non européennes et par l'arrivée plus importante d'immigrants originaires de pays en développement. Le Québec ne fait pas exception à la règle, mais le gouvernement québécois favorisera peu à peu l'immigration en provenance de pays au passé colonial français (Viêt-nam, Haïti, pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient) ou caractérisés par une culture latine (Amérique centrale et du Sud), pour encourager l'intégration des nouveaux arrivants à la majorité francophone. Depuis la fin des années 1980, l'immigration est-asiatique a pris également beaucoup d'importance, en liaison avec la perspective de la rétrocession de Hong Kong à la Chine, ainsi qu'avec les priorités données dans les politiques d'immigration canadienne et québécoise aux immigrants investisseurs et de façon générale aux détenteurs de statut d'immigrant indépendant. Les pays d'Asie du Sud représentent également la région de naissance d'un nombre croissant d'immigrants : ils représentent 10,4 % des populations ayant immigré entre 1992 et 1996 au Québec (Québec (Province) - MRCI, 1997).

Cela dit, cette nouvelle immigration est généralement caractérisée du point de vue des immigrants, comme la précédente d'ailleurs, par la volonté de fuir des conjonctures politiques ou économiques particulières. De 1980 à 1988, avant que l'on n'augmente le taux d'immigration, la proportion des personnes admises à titre de réfugié, de parent aidé ou de réunion des familles frise les 60 % (Helly, 1996 : 56). Depuis, la proportion d'immigrants indépendants a augmenté.

La figure 2 illustre les différentes vagues migratoires qu'a connues Montréal, en décomposant le portrait de la population immigrée au recensement de 1991 par période d'immigration.

Le tableau 2 indique les principaux pays de naissance des immigrants admis au Québec par période quinquennale depuis 1982. On notera la part prépondérante gardée par la France comme un des principaux pays de naissance des immigrants, ainsi que la diversité des régions de provenance des immigrants. Il faut enfin souligner la part accrue prise par les «minorités visibles ou racisées» dans la nouvelle immigration.

Figure 2
 Distribution de la population immigrante à Montréal
 par période d'immigration, 1991

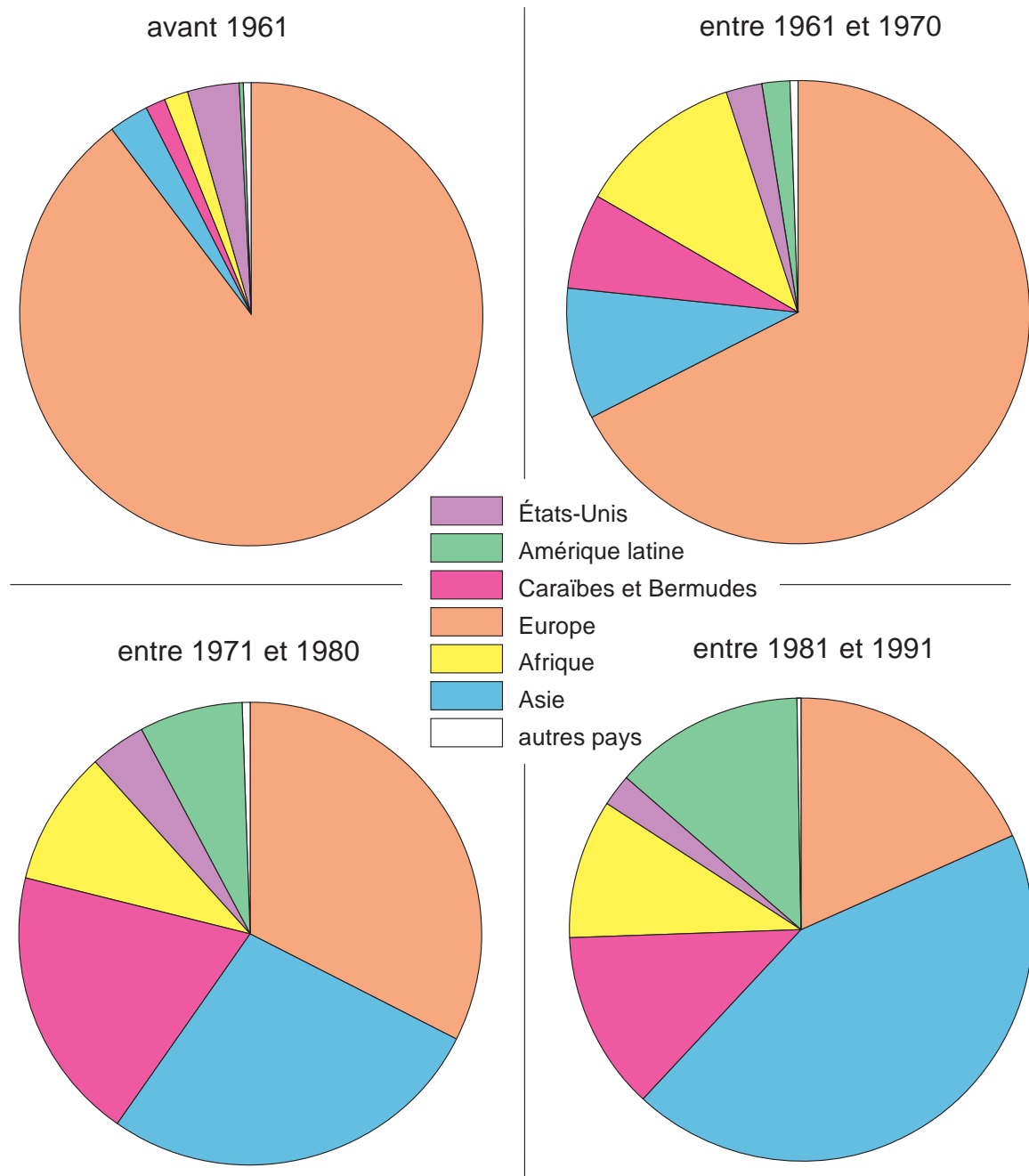


Tableau 2 - Répartition des immigrants admis au Québec selon les 15 principaux pays de naissance par période quinquennale, 1982 à 1996

Pays de naissance	1982-1986		1987-1991		1992-1996	
	Rang	Effectif	Rang	Effectif	Rang	Effectif
France	3	4 697	3	7 975	1	12 807
Hong Kong	13	1 948	4	6 704	2	11 215
Haïti	1	10 414	2	10 617	3	10 832
Chine	12	2 016	6	6 056	4	9 346
Liban	4	3 566	1	24 026	5	9 195
Roumanie					6	6 434
Inde	8	2 524	14	4 106	7	5 823
Ex-URSS					8	5 483
Sri Lanka			12	4 706	9	5 424
Ex-Yougoslavie					10	5 349
Philippines					11	5 004
Algérie					12	4 484
Maroc	11	2 201	8	5 060	13	4 013
Viêt Nam	2	6 558	5	6 518	14	3 787
Taïwan					15	3 751
El Salvador	5	3 401	7	5 355		
Syrie			9	4 962		
Portugal	14	1 652	10	4 859		
Pologne	6	3 059	11	4 699		
Iran	10	2 244	13	4 621		
Égypte			15	4 039		
États-Unis	7	2 908				
Cambodge	9	2 352				
Royaume-Uni	15	1 781				
Total, 15 principaux pays		51 321		104 303		102 947
Total, tous les pays		86 689		180 986		176 498

Source : Direction de la planification stratégique, Québec (Province) – Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, Gouvernement du Québec.

L'importance de ces vagues d'immigration non européenne est d'autant plus significative qu'elle coïncide avec une période, rappelons-le, d'augmentation des taux d'immigration au Québec au tournant des années 1990. En 1992-1996, 44,8 % de la population immigrée au Québec a l'Asie pour région de naissance (Québec (Province) - MRCI, 1997).

Ces différentes vagues migratoires ont fait de Montréal une ville cosmopolite, au moins sur le plan démographique : au recensement de 1991, 32,4 % des résidents de la ville de Montréal ont déclaré une origine ethnique unique autre que française ou britannique, ce pourcentage tombant à 23,8 % à l'échelle de l'ensemble de la région métropolitaine.

Dans les deux sections suivantes, nous examinons la manière dont ces nouveaux arrivants se sont insérés dans l'économie montréalaise et dans son tissu urbain.

4. L'insertion économique des immigrants : réussite et bipolarisation

La contribution de l'immigration à l'économie d'une société est depuis longtemps un sujet de préoccupation majeur pour les décideurs. Pourtant, le sujet n'a fait l'objet de recherches significatives au Québec que récemment, à l'exception de quelques travaux pionniers (Termote, 1978). Ce champ de recherche est devenu prioritaire au vu de la situation de l'économie du Québec dominée par un taux de chômage élevé (le taux de chômage dans la région métropolitaine avoisine 12 % depuis 1991; il est systématiquement plus élevé que la moyenne canadienne de deux points de pourcentage), et du portrait de l'insertion économique des immigrants arrivés au pays depuis peu. Le portrait de l'immigration apparaît en effet de plus en plus différencié, en fonction notamment des vagues d'immigration. Commençons donc par un bref regard sur ce que nous savons de l'insertion économique des immigrants avant le milieu des années soixante-dix.

Une intégration économique réussie

Les connaissances fragmentaires que nous avons des processus d'insertion des immigrants dans l'économie montréalaise peuvent être résumées en trois points. En premier lieu, Sherry Olson a montré, par ses analyses historiques, que les vagues successives d'immigrants ont su pénétrer des secteurs de l'économie urbaine ponctuellement en croissance allant du transport, de l'industrie du vêtement, de la construction aux services domestiques et à la consommation, bâtissant à chaque fois des niches particulières variant au gré des conjonctures économiques (Olson, 1991). Elle a aussi souligné le rôle joué dans ces sous-économies ethniques, pour reprendre l'expression forgée par Morton Weinfeld à propos de la communauté juive (Weinfeld, 1981), par l'agrégation résidentielle des immigrants de même origine, la formation d'un quartier ethnique devenant un atout (asset) économique, ce qui sera également

démonstré par Gilles Lavigne au sujet des stratégies immobilières de la communauté portugaise (Lavigne, 1987). Un autre travail de géographie historique a par ailleurs mis en évidence l'importance d'une tradition culturelle basée sur l'instruction ou sur la pratique du commerce dans la réussite économique des communautés immigrantes (McNicoll, 1993).

Cette réussite peut être mise en évidence en examinant les trajectoires économiques des différents groupes ethniques, y compris les populations non immigrantes. Jusqu'aux années 1970, le profil socio-économique des «natifs» est fortement différencié selon l'origine ethnique. Les Canadiens français qui forment le groupe majoritaire sont en effet encore sous-scolarisés et occupent le bas de l'échelle des revenus et des occupations dans une économie dominée par les élites anglo-protestantes. La «reconquête de Montréal», pour paraphraser le titre du livre de Levine (1990), amorcée avec les politiques linguistiques de la seconde moitié des années 1970 viendra diminuer ces disparités dans les années subséquentes, la mobilité sociale des francophones se liant à l'élargissement considérable de la fonction publique dans le sillage de la modernisation de la société québécoise à partir des années 1950 et surtout 1960, cette dernière période de rattrapage intense étant connue sous le nom de Révolution tranquille.

Dans ce contexte bien particulier, l'on assistera à un phénomène généralisé en Amérique du Nord : la réussite économique d'une immigration largement européenne. Selon l'étude de Madeleine Gagné (1989), les immigrants résidant au Québec (donc très largement à Montréal) présentent un profil socio-économique nettement avantageux comparativement aux Canadiens de naissance tant aux plans du statut d'activité, de la scolarité, de la profession que du revenu. Une étude de Gary Caldwell montre également qu'en 1981 le revenu personnel moyen des immigrants dépassait celui des francophones nés au Québec et que leur réussite socioprofessionnelle était supérieure même si le tiers d'entre eux étaient au Canada depuis moins de dix ans (Caldwell, 1993). Les études réalisées par Boisjoly *et al.* à partir des données du recensement de 1986 sur les secteurs d'emploi et les occupations des populations se déclarant d'origine autre que française, britannique ou autochtone révèlent une sur-représentation de ces populations dans toutes les catégories de cadres supérieurs (sauf dans le secteur public), dans toutes les catégories d'emploi de professionnel (sauf les professionnels de la santé) ainsi que dans l'enseignement post-secondaire (Helly, 1996 :18). La répartition socioprofessionnelle de la population immigrée donne sensiblement les mêmes résultats. On note toutefois une sur-représentation des immigrés dans la catégorie des entrepreneurs et des travailleurs autonomes, ainsi que dans le secteur manufacturier.

Les données plus récentes laissent entrevoir un portrait plus mitigé, particulièrement pour les cohortes récentes, en dépit du fait que l'écart de niveau d'instruction entre population immigrée et population totale reste plus favorable à la population immigrée.

Le tableau 3 illustre la sur-scolarisation de la population immigrante par rapport à la population totale en 1991.

Une insertion économique de plus en plus différenciée

Le bilan des principaux indicateurs socio-économiques, dressé par Madeleine Gagné en 1995, met en évidence un diagnostic défavorable pour les cohortes d'immigrants arrivés entre 1981 et 1991, à l'exception du niveau de scolarité, toujours supérieur à celui de la population totale comme on vient de le voir. L'étude de Boisjoly *et al.* fait aussi ressortir l'insertion différentielle des vagues plus récentes d'immigrants. La proportion de ceux qui occupent des emplois

Tableau 3 - Scolarité de la population de 15 ans et plus en 1991, population totale et population immigrée selon la période d'immigration

Scolarité	Population totale	Population immigrée			
		Totale	Avant 1971	1971-1980	1981-1991
Secondaire et moins	56%	52%	58%	45%	48%
Universitaire avec diplôme	13%	20%	17%	22%	22%
Autre	31%	29%	25%	33%	31%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Source : M. Gagné (1995) 'L'intégration des immigrants au Québec : choix et illustration de quelques indicateurs', Communication présentée dans le cadre des Huitièmes Entretiens du Centre Jacques-Cartier, Lyon (France), 5-8 décembre, tableau 3.

dans le sommet de la hiérarchie occupationnelle est moins élevée, comparée aux vagues d'immigration antérieures aux années 1970. Mais surtout, la part des emplois peu qualifiés occupés par les immigrants récents dans le secteur manufacturier augmente (Helly, 1996 : 26). Les comparaisons moins favorables entre l'insertion économique des populations immigrantes et celle des populations natives sont expliquées par une série de facteurs tant individuels que contextuels. Parmi ces derniers, il faut mentionner la sous-représentation de ce que l'on appelle à tort ou à raison les communautés culturelles² dans une fonction publique qui a connu une forte expansion depuis les années 1970 (Lapointe, 1980; Conseil de la langue française, 1982; Grist, 1983; Québec (Province) - MCCI, 1983, 1993). En dépit des programmes d'accès à l'égalité adoptés par différents gouvernements, la fonction publique reste un domaine quasi réservé des populations francophones qui ne sont pas d'origine immigrante. La Ville de Montréal a adopté dès 1989 un programme d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles, ayant comme objectif 25 % des

nouvelles embauches, et en 1995 elle se dotera d'un plan d'action institutionnel en matière d'affaires interculturelles (Ville de Montréal, 1994). Toutefois, comme le recrutement de nouveaux employés municipaux a beaucoup diminué ces dernières années, la proportion des communautés culturelles dans la fonction publique municipale n'est passée que de 4,9 % à 7 % en 1995 (Ville de Montréal, 1996).

La plupart des études relèvent également des disparités croissantes de trajectoires économiques entre les différentes origines ethno-culturelles. On pourrait même parler de bipolarisation, à l'instar de ce qui s'observe dans la société montréalaise en général (Labelle, 1989). Des immigrants originaires de pays tels que Taiwan, la Chine (communiste), El Salvador, le Guatemala, Haïti, le Laos, le Bangladesh, le Sri Lanka et Saint-Domingue se retrouvent avec les revenus moyens les plus bas (Helly, 1997 : 15), alors que d'autres groupes comme les Égyptiens affichent des revenus moyens deux fois plus élevés que ceux de la population née au pays. On pourrait aussi montrer que ces disparités s'observent à l'intérieur d'une même origine ethnique, les premières vagues d'immigrants d'origine sociale moyenne étant souvent suivies de vagues de personnes de statut plus modeste. Nous verrons plus loin que cette bipolarité est inscrite dans la géographie des quartiers.

Face à ce qui apparaît comme une situation de plus en plus différenciée des conditions d'insertion économique des immigrants, deux voies de recherche ont été adoptées : l'analyse diachronique du processus d'établissement et l'étude de populations particulièrement vulnérables à une marginalisation économique.

La plupart des chercheurs s'entendent pour identifier l'âge à l'immigration, le sexe, la scolarité, les connaissances linguistiques, la catégorie d'admission et la durée de résidence au nombre des facteurs individuels principaux qui conditionnent l'intégration socio-économique des immigrants, en plus des variables liées aux sociétés d'origine et d'accueil (Piché et Bélanger, 1995). Mais une étude longitudinale particulièrement originale sur le processus d'établissement de 1 000 immigrants admis et arrivés au Québec en 1989 (l'enquête ENI - Établissement des nouveaux immigrants), permet de voir comment ces différents facteurs se combinent de façon spécifique aux différents moments du processus d'établissement (trois ans dans l'enquête), en plus de jeter un éclairage inédit sur le processus lui-même. Ce portrait diachronique projette une image relativement réussie, pour reprendre l'expression utilisée par Madeleine Gagné, de ces trois premières années (Renaud *et al.* 1993 : 9).

Citons pêle-mêle quelques résultats: le premier emploi est généralement obtenu dès la première année; la médiane du salaire connaît une croissance régulière; la langue de travail la plus utilisée est le français; à la fin de la troisième année, 19 % des nouveaux arrivants sont propriétaires de leur logement; les immigrants investissent beaucoup d'efforts dans la formation dans les premières années d'établissement, etc. Mais des disparités notables distinguent plusieurs catégories de populations. Ainsi le processus d'établissement des personnes détentrices d'un statut de réfugié est-il plus lent et plus ardu. La variable âge joue quant à elle de façon complexe : ainsi les 40 ans et plus

accèdent moins rapidement à un emploi mais le gardent plus longtemps dès qu'ils en décrochent un. L'origine nationale ne semble pas jouer dans la rapidité d'obtention d'un premier emploi, à l'exception des Africains sub-sahariens qui ont moins de chances de trouver leur premier emploi, à scolarité égale. Sans doute cette communauté culturelle immigrée depuis peu ne peut-elle pas profiter d'un réseau de relations similaire à celui qui appuie les entreprises des immigrants d'installation plus ancienne. Ils éprouvent peut-être aussi certaines difficultés à faire reconnaître leurs compétences. Enfin, à tout cela vient sans doute s'ajouter l'effet de pratiques discriminatoires.

D'autres travaux éclairent plus particulièrement la situation des minorités racisées (Piché et Laliberté, 1987; Piché *et al.*, 1983; etc.). Cependant, la discrimination sur le marché du travail n'a fait l'objet que d'un petit nombre d'études (Ledoyen, 1992; Helly et Ledoyen, 1994). On s'intéresse par contre de plus en plus aux conditions précaires dans lesquelles se retrouvent les jeunes des minorités racisées, la marginalisation par l'âge ayant tendance à s'accroître ces dernières années (Jacques *et al.*, 1985; Chicha-Pontbriand, 1990). La situation de ces jeunes est particulièrement préoccupante, compte tenu des taux de chômage élevés des jeunes, quelle que soit leur origine. Enfin, même si les femmes immigrées ont, globalement, un revenu moyen plus élevé de 6,3 % comparativement à celui des natives (Helly, 1997 : 24), plusieurs études ont mis en évidence les situations précaires dans lesquelles se retrouvent certaines catégories de femmes, souvent prisonnières de ghettos d'emplois non qualifiés et mal protégés notamment dans le secteur de la confection des vêtements et du textile (Bernèche, 1983, Lamotte 1992). La méconnaissance du français ou de l'anglais joue également fortement dans le maintien de ces femmes dans ces ghettos d'emploi (Labelle, 1990).

Au total, l'importance du secteur manufacturier à Montréal en dépit de la désindustrialisation des quatre dernières décennies, le ralentissement dans la création d'emplois depuis la récession du début des années 1980, le taux de chômage élevé auquel semble condamnée la Ville de Montréal depuis de nombreuses années, l'inaccessibilité de la fonction publique aux Néo-Québécois, conjugués à des pratiques discriminatoires à l'égard des minorités racisées et aux caractéristiques individuelles de certaines catégories d'immigrants ont certainement contribué à la segmentation du marché du travail durant la dernière décennie. Nous ne disposons cependant pas d'analyses globales permettant de mieux cerner l'impact de l'immigration sur l'économie de la région montréalaise. Certains secteurs sensibles de l'économie contemporaine comme celui des hautes technologies ou, à un autre niveau, la question du travail autonome, deux secteurs où la main-d'oeuvre immigrante est significative, font l'objet de travaux de recherche qui devraient bientôt améliorer notre compréhension des enjeux économiques de l'immigration (Niosi et Ditomène, 1995; Juteau *et al.*, 1992).

5. Conditions d'habitat et vie de quartier : ségrégation ou segmentation ?

La concentration spatiale exceptionnelle de l'immigration internationale au Québec donne à la question de l'insertion urbaine des immigrants et plus largement des communautés culturelles une importance toute particulière. La fréquence des contacts tant positifs que conflictuels fait du partage des espaces communs tant matériels que symboliques un des aspects névralgiques de la coexistence de populations de diverses origines ethnoculturelles. Mais la présence immigrante contribue également à la dynamique urbaine particulière de l'agglomération. Dans une métropole confrontée aux effets en chaîne de l'étalement urbain, que seraient devenus les quartiers entourant le centre-ville de Montréal, s'ils n'avaient pas été réappropriés par les populations immigrantes ? Il y a dix ans, Goldberg et Mercer ont mis en évidence les particularités des villes canadiennes par rapport à celles de leurs consœurs américaines et notamment une forme urbaine plus compacte avec un noyau central dense et des quartiers centraux denses et animés (Goldberg et Mercer, 1986). La vitalité de cette centralité tient, pour beaucoup, selon ces auteurs, à l'expérience qu'ont fait ces villes de l'immigration internationale³. Cette hypothèse s'applique bien au cas montréalais. Voyons comment se présente la géographie de l'immigration et des origines ethno-culturelles de Montréal.

Concentration et dispersion

L'immigration européenne antérieure aux années 1970 était largement concentrée dans le cœur de l'île de Montréal. De part et d'autre du boulevard Saint-Laurent, les immigrants se sont établis dans les quartiers centraux, puis certains se sont éloignés des zones centrales au fur et à mesure de leur mobilité sociale. Aujourd'hui, l'établissement des nouveaux arrivants se fait dans une diversité de territoires. Les secteurs centraux entourant le centre-ville restent certes des zones d'accueil importantes, mais d'autres zones de transition se développent en périphérie. Un peu plus loin du centre-ville, le quartier Côte-des-Neiges est aujourd'hui un des principaux lieux où s'effectue le premier établissement des immigrants (Blanc, 1986). Mais il n'est pas le seul : plusieurs banlieues de l'île et même à l'extérieur de l'île fonctionnent aujourd'hui comme premiers quartiers d'établissement. La carte 1 illustre les secteurs de recensement en 1991 où plus de 25 % de la population était immigrante et dont au moins 25 % de celle-ci avait immigré entre 1981 et 1991.

Le centre de l'île reste bien sûr un lieu de prédilection pour ces immigrants récents, mais les banlieues sont elles aussi devenues des lieux d'établissement pour les nouveaux arrivants. Fait à signaler, parmi ces dernières, certaines comme Brossard ou Dollard-des-Ormeaux peuvent être qualifiées de banlieues aisées dont le standing contraste nettement avec celui de certains quartiers du centre ou de l'est de l'île. Le cas de Brossard se rapproche aussi de ce que Wei Li appelle un «ethnoburb», c'est-à-dire une banlieue résidentielle ethnique qui

fonctionne aussi comme centre communautaire et comme place d'affaire dans la nouvelle économie (Li, 1994).

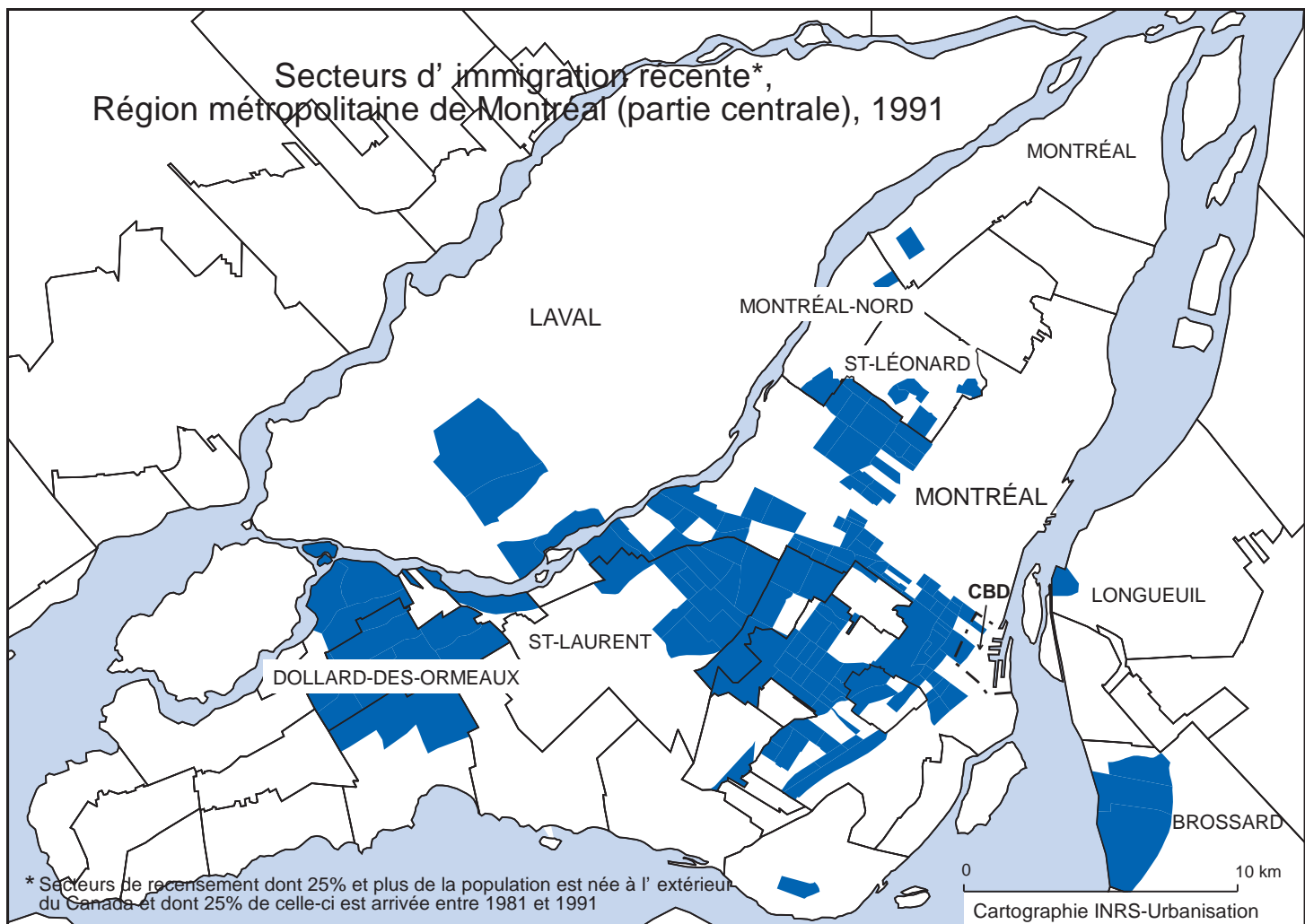
Cette géographie reflète bien la diversité sociale de la réalité ethnique montréalaise. À Montréal, l'ethnicité et la pauvreté ne sont pas des réalités qui, prises globalement, se recouvrent. Elle reflète également la diversité urbaine dans la mesure où les quartiers immigrants se retrouvent à la fois dans les quartiers anciens centraux, au tissu résidentiel dense et aux artères commerciales animées, que dans les banlieues périphériques récentes, composées de maisons unifamiliales et de centres commerciaux.

La carte 2 fait ressortir les secteurs de recensement qui possèdent un indice de concentration de population immigrée plus élevé que la moyenne de la région métropolitaine. Cette carte témoigne également du fort contraste qui oppose une périphérie largement non immigrante à l'île et ses territoires adjacents davantage cosmopolites. Le contraste est particulièrement frappant sur la rive nord, au-delà de l'île Jésus située juste au-dessus de l'île de Montréal. Les quartiers à majorité francophone de l'est de l'île où la présence immigrante était très faible il y a une trentaine d'années, possèdent aujourd'hui un indice de concentration plus élevé que la moyenne régionale. Enfin, il faut souligner que plusieurs secteurs du centre de l'île de Montréal possèdent une population majoritairement composée d'immigrants (Renaud *et al.* relèvent dans leur cartographie de l'espace montréalais deux ensembles de six secteurs de recensement dont la population comprend entre 56 % et 70 % d'immigrants, Renaud *et al.* 1996 : 99).

L'intégration des nouveaux arrivants se fait donc dans un milieu où la population non immigrante est extrêmement minoritaire. Le tableau est encore plus accentué si l'on regarde cette fois la part prise par la population qui est d'origine autre que française ou britannique. Dans Parc Extension, quartier très peuplé du centre de l'agglomération, ce sont près de 85 % de la population qui ne sont pas d'origine française ou britannique. La carte 3 indique les municipalités de la région de Montréal dont la population d'origine ethnique autre que britannique ou française dépasse 20 % de la population totale.

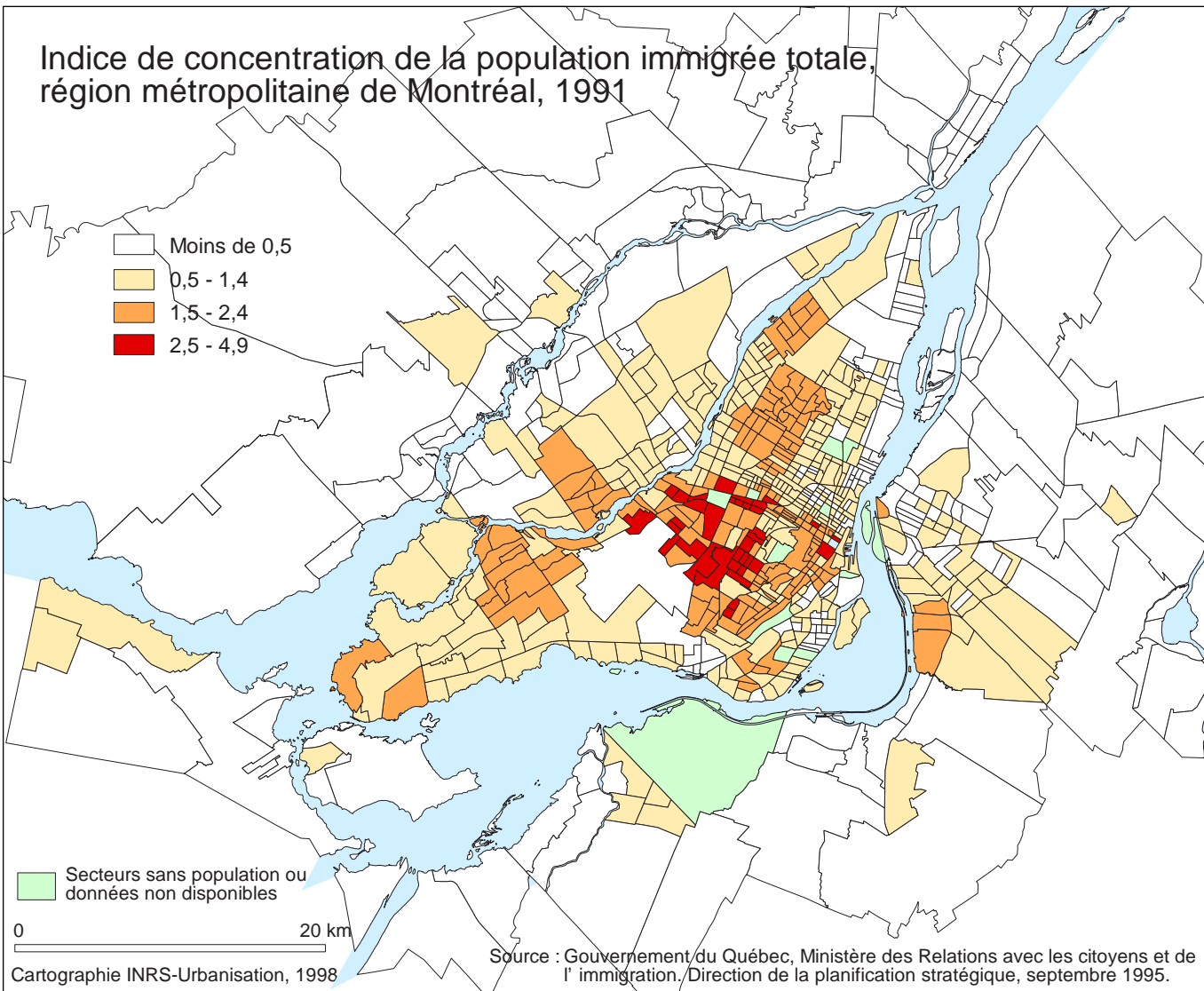
Cette déconcentration ou si l'on veut cet étalement urbain de l'immigration est cependant une réalité récente et, en comparaison avec Toronto, où la majorité des immigrants vit en banlieue, la Ville de Montréal reste le principal lieu d'établissement des immigrants. Inversement, les Canadiens d'origine britannique ou française sont relativement moins présents au centre de l'agglomération qu'ils ne le sont à Toronto (Ray, à paraître).

Secteurs d'immigration récente*, Région métropolitaine de Montréal (partie centrale), 1991



* Secteurs de recensement dont 25% et plus de la population est née à l'extérieur du Canada et dont 25% de celle-ci est arrivée entre 1981 et 1991

Indice de concentration de la population immigrée totale, région métropolitaine de Montréal, 1991



Comment se distribue cette réalité ethnique dans l'espace résidentiel montréalais ? Les immigrants et plus largement les communautés culturelles se dispersent-ils dans l'espace ou se regroupent-ils dans des quartiers ethniques bien identifiés ? Une série d'analyses d'écologie factorielle ont depuis longtemps fait ressortir la variable ethnoculturelle comme un des principaux vecteurs de l'organisation de l'espace social montréalais, avec le statut socio-économique et le cycle de vie des ménages (Foggin et Polèse, 1976; Polèse *et al.* 1978; Le Bourdais et Lefebvre, 1987). Par ailleurs, plusieurs études ont souligné le fait que la ségrégation résidentielle dans son acception spatiale, mesurée par les indices de dissimilarité qui comparent les distributions proportionnelles de plusieurs populations ethniques, était plus accentuée à Montréal que dans les autres métropoles canadiennes (Balakrishnan et Kralt, 1987), encore que cette caractéristique tende à s'atténuer (Herberg, 1989). Brian Ray vient de reprendre la comparaison Montréal Toronto mais en regardant les populations immigrées et non plus les origines ethniques : pratiquement tous les groupes immigrants considérés dans l'étude de Ray, c'est-à-dire les pays et régions de naissance suivants : Jamaïque, Haïti, Vietnam, Amérique centrale, Guyane, Chine, Asie du Sud, Europe et États-Unis - affichent un indice de dissimilarité par rapport au groupe canadien anglais et français, supérieur à celui observé à Toronto pour les mêmes groupes (Ray, à paraître).

En fait, ce constat ne peut être dissocié de la dualité linguistique qui divise l'espace montréalais, les quartiers anglophones et francophones étant particulièrement ségrégués. S'il fallait mesurer le degré d'intégration à la société québécoise en se basant sur la mesure de la concentration résidentielle, la majorité canadienne française et celle d'ascendance britannique ne pourraient être considérées comme très intégrées à leur propre société, note avec ironie Claire McNicoll (1993) ! Cela dit, la ségrégation résidentielle des populations immigrantes par rapport aux deux groupes linguistiques de base évolue: si traditionnellement les analyses factorielles faisaient ressortir davantage de proximité entre les aires de concentrations des groupes ethnoculturels autres que britannique ou français (Polèse *et al.*, 1978; Veltman *et al.* 1986) et celles du groupe anglophone (Veltman *et al.*, 1986), la nouvelle immigration semble se rapprocher davantage des aires occupées par les francophones (Gagné, 1995).

Par ailleurs, plusieurs chercheurs ont remis en cause l'hypothèse d'une association mécanique entre intégration et dispersion résidentielle, au profit d'une exploration des multiples rôles joués par l'agrégation résidentielle et les enclaves ethniques (dynamiques communautaires et liens d'entraide, sous-économies ethniques, etc.) dans le processus d'insertion des immigrants dans leur nouvelle société (Brédimas-Assimopoulos, 1975; Dansereau, 1986; Germain et Séguin, 1993; McNicoll, 1993).

En fait, la notion de ségrégation résidentielle possède une signification sociologique forte qui ne justifie pas son usage extensif au cas montréalais, dans la mesure où elle désigne un processus de relégation. De la même manière, on ne peut parler de véritables ghettos dans le cas montréalais : on ne

trouve pas en effet à Montréal de zone d'exclusion permanente, caractérisée à la fois par une concentration de pauvreté et de minorités racisées, par un sous-équipement urbain, un habitat dégradé ainsi que des tendances criminogènes (Dansereau, 1994). Il existe par contre des secteurs urbains fragilisés par la paupérisation et différentes formes de marginalisation, notamment dans la ville centrale. Les données du recensement révèlent toutefois que dans ces secteurs, on retrouve autant de ménages d'immigrés que de ménages natifs. Par ailleurs, on ne peut qualifier ces secteurs de milieux de relégation. Enfin, il convient de noter la relative dispersion du logement public dans la ville de Montréal, à l'exception d'une forte concentration d'habitations à loyer modique (HLM) dans le quartier de la Petite-Bourgogne (où ce type d'habitat représente 40 % du parc de logements). Cette dispersion sur le territoire de la ville a certainement permis d'éviter des concentrations de populations démunies captives d'un segment du marché du logement.

Si donc on ne peut parler de véritable ségrégation résidentielle, il faut reconnaître la forte segmentation ethnique de l'espace montréalais ainsi que la forte mobilité résidentielle intergénérationnelle des communautés culturelles. Mais une autre réalité vient de plus en plus caractériser cette mosaïque, celle de la multiethnisation des quartiers, comme en témoigne une étude récente qui d'ailleurs renouvelle les analyses factorielles traditionnelles (Renaud *et al.*, 1997). Une approche multifactorielle permet en effet de distinguer les effets propres du statut socio-économique, du cycle de vie et des traits ethnoculturels dans la répartition spatiale des populations (par exemple, la concentration des natifs du Salvador est-elle conditionnée par leur origine ethnique ou par leur pauvreté ?). Après avoir éliminé la contamination des deux premières variables, les auteurs examinent les regroupements spatiaux commandés seulement par des variables ethnoculturelles (pays de naissance, origine ethnique déclarée, langue parlée, religion et période d'immigration). Les résultats révèlent une géographie dominée non pas par des territoires exclusifs reliés à une communauté donnée mais plutôt de grands territoires partagés par plusieurs communautés autour de points de convergence. On peut ainsi distinguer sept grandes structures de voisinage pluriethniques dont les structures anglo-protestante, asiatique, juive, ibérique, etc.

Cohabiter en quartier multiethnique

Les analyses de ségrégation résidentielle ont projeté l'image d'une ville où se juxtaposeraient différentes «patries», chaque quartier étant dominé par un groupe ethnique donné. Si la géographie ethnoculturelle de l'agglomération a toujours été singulièrement plus complexe que cette image, l'observation fine du tissu social de la ville révélant plus de mixité sociale, il n'en reste pas moins que la diversification des origines nationales induite par les dernières vagues d'immigration est en train de substituer à l'image des petites patries celle d'une cité cosmopolite. Une observation attentive des différents modes de qualification de l'espace urbain, révèle une pluralité de références culturelles. Le paysage de plusieurs artères commerciales est aujourd'hui extrêmement varié,

couvrant une gamme étendue de commerces exotiques et ethniques (distinction mise de l'avant par A. Raulin (1990)). Les publics qui fréquentent ces artères arborent des tenues vestimentaires et des phénotypes variés. La clientèle des services publics comme le transport en commun témoigne elle aussi de la diversité qui caractérise à présent la géographie montréalaise.

Plusieurs quartiers jadis identifiés à une ou deux communautés culturelles spécifiques sont devenus beaucoup plus multiethniques. Ainsi le quartier Parc Extension, quartier peuplé aux deux tiers de Grecs il y a 25 ans, accueille aujourd'hui des Turcs, des Haïtiens, des Sri Lankais, des Latino-américains, etc. Une des écoles primaires du quartier jadis presque exclusivement grecque reçoit aujourd'hui des enfants d'une vingtaine de langues parlées à la maison autres que le français ou l'anglais (Germain *et al.*, 1995). Le Mile-End, un des plus anciens quartiers cosmopolites de Montréal, l'est aujourd'hui encore davantage puisque sa population immigrante n'est plus seulement d'origine européenne mais compte également des latino-américains, des Asiatiques (du Sud et de l'Est) et des Arabes. Le cosmopolitisme est devenu dans ce quartier une marque de commerce et attire des ménages de gentrificateurs qui ne sont pas immigrants. La diversité est peut-être moins accentuée dans les banlieues à l'extérieur de l'île, mais elle est quand même bien réelle. Bref, un nombre croissant de quartiers peuvent être définis comme multiethniques. Cette réalité nouvelle par son ampleur et son extension change l'image que l'on se faisait des enclaves ethniques marquées par une ou deux communautés culturelle particulières (Charbonneau et Germain, à paraître).

Comment se vit cette multiethnicité, quels effets de milieu engendre-t-elle, et quelles conséquences induit-elle sur une série de processus structurant l'insertion des immigrants dans la ville et de façon générale dans la société d'accueil ? Plusieurs recherches ont, ces dernières années, tenté d'explorer les modes de cohabitation en milieu interethnique.

Dans le sillage des études françaises sur les quartiers pluriethniques (Germain et Rose, 1993), une vaste enquête menée en 1992-1993 a exploré la cohabitation interethnique dans des milieux fortement multiethniques, à l'échelle de la vie de quartier, en combinant une lecture urbanistique, une analyse de la participation des communautés culturelles à la dynamique communautaire ainsi qu'une observation systématique du côtoiement des habitants de ces quartiers dans les principaux lieux publics : parcs, rues, station de métro, centres commerciaux, etc. (Germain *et al.*, 1995). Les sept quartiers (de 8 000 à 45 000 habitants) choisis dans l'ensemble de la région métropolitaine représentaient autant de cas de figure illustrant la variété des milieux sociaux et urbains que l'on retrouve dans les quartiers fortement multiethniques : quartiers centraux denses et animés, tantôt défavorisés, tantôt socialement contrastés, avec une forte proportion de locataires; banlieues aisées de propriétaires de maisons unifamiliales, ou banlieues denses de locataires de statut moyen ou modeste.

Cette étude met notamment en évidence les changements qui traversent la vie communautaire dans ces quartiers. Montréal possède une tradition importante

de vie associative, et les communautés culturelles ont souvent joué un rôle pionnier à cet égard. Depuis quelques années, des dynamiques de concertation initiées notamment par la Ville de Montréal sont en train de redéfinir les modes d'actions des organismes dits ethniques souvent en association avec les institutions publiques locales impliquées dans le domaine de la santé, des services sociaux, de l'éducation et de l'emploi. Ces changements ne se font pas sans heurts surtout lorsqu'ils affectent des *leadership* ethniques bien établis et finissent par imposer une gestion très formalisée dans des milieux habitués à des modes d'action plus informels. Ils contribuent par contre à décloisonner les pratiques communautaires sur le plan ethnique.

Un autre volet de l'étude porte sur les modes de sociabilité dans les lieux publics et fait ressortir à la fois la cohabitation pacifique mais distante qui caractérise la co-présence d'inconnus de diverses origines ethno-culturelles dans les espaces publics, ainsi que la segmentation ethnique, générationnelle et sexuelle qui marque les interactions sociales. Les cas de sur-appropriation d'espaces aux dépens de certaines catégories ethniques sont plutôt rares et, dans l'ensemble, la grande diversité des origines ethnoculturelles qui se côtoient dans ces lieux semble faire désormais partie du paysage aux yeux des usagers de ces espaces.

Ces observations ne portent bien sûr que sur ce que l'on pourrait appeler les liens faibles, par analogie avec le concept forgé par Granovetter (1973) pour l'analyse des réseaux. Mais il s'agit d'un volet non négligeable de la vie quotidienne dans une métropole comme Montréal. Le domaine de l'espace public est un des lieux importants de contacts interculturels fréquents, et ce d'autant plus que l'on assiste ces dernières années à une véritable renaissance des espaces publics et de la sociabilité dont ils sont le théâtre tant à l'échelle des quartiers que dans le centre-ville. Ainsi le mont Royal et l'esplanade du Vieux-Port sont-ils des lieux de promenade prisés des Montréalais quelle que soit leur origine et le côtoiement multiethnique y est omniprésent. De plus en plus de festivals sont également organisés dans des lieux publics ouverts et attirent une foule cosmopolite. La diversité ethnoculturelle de ces lieux et événements témoigne d'un certain apprivoisement des différences à l'échelle de la vie quotidienne.

La multiethnicisation des quartiers entrave-t-elle ou au contraire facilite-t-elle l'intégration sociale des populations immigrantes ? La question est particulièrement pertinente dans le cas des jeunes et soulève la question des conditions de socialisation. Nombre d'intervenants craignent que la sous-représentation du groupe francophone dans nombre de quartiers multiethniques, retarde considérablement l'intégration des minorités à la majorité et freine l'adoption par ces minorités du français comme langue d'usage. La tentation est alors grande de recourir à des politiques favorisant la dispersion des minorités dans l'espace urbain de manière à favoriser la multiplication de leurs contacts avec les populations de langue maternelle française. Cette tentation est compréhensible mais soulève de nombreux problèmes.

En premier lieu, la littérature en études urbaines a depuis longtemps souligné le rôle de la maîtrise de ses conditions d'habitat - et donc de localisation - dans le processus d'appropriation de son environnement. Il est donc toujours délicat d'assigner un lieu ou un habitat à un nouvel arrivant, qu'il soit immigrant ou non. Le cas montréalais illustre bien les avantages d'un contexte où l'offre de logement est relativement peu contrainte.

En second lieu, la sur-concentration spatiale de l'immigration à Montréal est attribuable tant aux stratégies de localisation résidentielle des immigrants et aux opportunités du marché de l'habitation sur l'île de Montréal où est concentrée le stock locatif, qu'à l'exode continu des ménages francophones en banlieue. Ce dernier phénomène peut être observé dans la répartition spatiale des clientèles scolaires dans le secteur public français même sur l'île de Montréal. L'étude de McAndrew et Ledoux (1995), révèle que la plupart des élèves francophones d'origine non immigrante fréquentent des écoles où ils sont majoritaires. Mais ils représentent aussi à l'occasion le groupe le plus important en nombre, dans certaines écoles à forte concentration ethnique, compte tenu de la grande diversité des origines ethnoculturelles. Il n'en reste pas moins que 50 % des élèves d'origine immigrante fréquentent des écoles où ils sont majoritaires.

En troisième lieu, les milieux les plus fortement multiethniques sont parfois ceux où se développe le plus facilement une attitude cosmopolite élémentaire, qui relève certes souvent plus de l'accommodement que de l'authentique ouverture à autrui. Deux sondages d'opinion sur les contacts interculturels ont montré une corrélation significative entre la fréquence des contacts et une relative tolérance. Incidemment ils ont aussi révélé une nette augmentation des contacts interculturels dans plusieurs secteurs de la vie quotidienne des Montréalais (Joly et Dorval, 1993; Joly, 1996).

Une grande diversité ethnique n'élimine pas les tensions interculturelles mais les dépoliarise jusqu'à un certain point et induit une forme d'urbanité, c'est-à-dire de communication dans la distance. Les travaux d'Anne Laperrière sur les relations sociales et les identités de jeunes adolescents dans deux écoles secondaires, l'une dans un quartier particulièrement multiethnique, l'autre dans un quartier polarisé par trois communautés dont la communauté francophone majoritaire, est particulièrement éclairante pour comprendre la dynamique spécifique induite par des milieux fortement multiethniques (Laperrière *et al.*, 1991, 1994). Dans la première école se construit un certain cosmopolitisme qui n'est pas exempt de stratégies d'évitement face à des débats culturels jugés trop sensibles, alors que dans la seconde les échanges apparaissent plus profonds mais aussi beaucoup plus conflictuels.

Le logement : gérer la diversité

En plus de scruter la vie quotidienne à l'échelle des quartiers, d'autres travaux ont examiné ce que l'on pourrait appeler les secteurs sensibles de la cohabitation en milieu multiethnique. Le logement social et les pratiques discriminatoires dans le logement constituent deux thèmes importants. Mais

voyons d'abord si et comment se différencient les profils résidentiels des ménages immigrés et des ménages que l'on appellera natifs, pour plus de commodité. L'étude des données du recensement de 1986 révèle que la proportion des propriétaires est plus forte chez les ménages immigrés (51,7 %) que chez les natifs (43 %) si l'on considère l'ensemble de la région métropolitaine, et que les logements possédés par les immigrés sont de plus grande valeur. En général, les ménages immigrés ont davantage tendance à s'installer dans la ville centre (48,1 %) que les non-immigrés qui n'y résident que dans une proportion de 37,8 % (Mongeau et Séguin, 1993). Ils ont donc contribué au maintien de la vitalité du centre comme lieu d'habitat (Ray et Moore, 1991).

Par ailleurs, plusieurs enquêtes réalisées par la Commission des droits de la personne sur la discrimination raciale dans l'accès au logement ne laissent aucun doute sur l'existence de pratiques discriminatoires (Garon, 1988). Ainsi, les femmes antillaises et latino-américaines cumulent souvent les discriminations liées à leur origine ethnique et celles liées à leur statut familial de mères monoparentales (Bernèche, 1986; McAndrew et Potvin, 1996).

De toute évidence, l'habitation est également un domaine qui présente une certaine bipolarisation des conditions de vie, et les populations faisant partie de la nouvelle immigration sont exposées à des conditions plus difficiles que celles de leurs prédécesseurs (Bernèche, 1990). La diminution des crédits alloués au logement social ainsi qu'aux coopératives vient restreindre encore plus les solutions qui s'offrent à ces familles. Il s'agit là pourtant de deux secteurs dans lesquels ont été menées des expériences intéressantes mais qui ont aussi leurs contraintes propres.

La gestion de la diversité y devient en effet une question névralgique. Les velléités généreuses mais naïves de mixité résidentielle ont longtemps laissé planer l'idée selon laquelle la proximité spatiale pouvait être un facteur de rapprochement. Or, plusieurs études ont démontré les frictions auxquelles on expose des populations différenciées sur le plan social ou culturel en les faisant cohabiter sans prévoir d'espacement ou de zones tampon (Dansereau *et al.*, 1995).

La gestion d'un régime de proximité/distance adéquat s'impose notamment dans les projets de HLM qui, il faut le préciser, représentent à peine 2% de l'ensemble des logements de la région métropolitaine. Certains ensembles de HLM datant du début des années 1970 sont depuis quelques années la scène de transformations radicales de leur profil ethnoculturel, transformations qui donnent lieu à des tensions interethniques ou interraciales parfois vives. Ces ensembles se caractérisent par la présence de grands logements destinés à des familles nombreuses et, compte tenu de la faible natalité de la population québécoise d'origine non immigrante, ces logements sont maintenant pratiquement toujours attribués à des familles de la «nouvelle immigration», essentiellement constituées de réfugiés ou d'immigrés récents. Le résultat observé est le développement de sentiments de minorisation et de désappropriation de leur milieu de vie chez les locataires d'origine québécoise

et ceux issus de vagues d'immigration anciennes qui habitent dans ces ensembles depuis longtemps. On assiste alors à une panne de la dynamique d'intégration et à un dérèglement des mécanismes habituels de socialisation (Dansereau *et al.*, 1995).

Il s'agit, bien sûr, de situations limites, à l'égard desquelles les gestionnaires du logement social disposent de peu de moyens mais tentent néanmoins un renouvellement des pratiques (Ville de Montréal, 1997). Certains adoptent des pratiques d'accommodement via l'assouplissement des règles d'occupation ou via le jeu des demandes de relocalisation. D'autres optent pour des initiatives de rapprochement interculturel qui réussissent parfois à favoriser un apprivoisement des différences et, dans d'autres cas, produisent plutôt une exacerbation des stéréotypes et des tensions interethniques.

Au terme de ce bilan de l'insertion économique et urbaine de l'immigration à Montréal, il apparaît évident qu'un bilan positif peut être tracé, dans la mesure où Montréal est devenue une ville cosmopolite sans que cette évolution se fasse au prix de l'exclusion sociale systématique de groupes donnés dans les champs que nous avons passés en revue. Il est tout aussi évident que les années récentes appellent un bilan plus mitigé, où il s'avère cependant bien difficile de départager les facteurs individuels et contextuels.

J'ai utilisé jusqu'à présent une définition essentiellement démographique du cosmopolitisme. D'autres lui confèrent une acception culturelle. Ainsi, Bonnie Menes Kahn propose une lecture humaniste, voire utopiste du cosmopolitisme comme culture urbaine partagée de tolérance en passant en revue l'expérience de grandes villes renommées à travers l'histoire (Kahn, 1987). Cinq conditions semblent fonder la culture cosmopolite : la diversité de provenance des habitants et une valorisation de cette diversité, des opportunités réelles de réussite socio-économique, une vie publique et des espaces publics accessibles et animés, et une mission ou une vision collective fédératrice. Si Montréal semble s'approcher des quatre premières conditions, la cinquième semble plus difficile à satisfaire. En fait, Montréal se retrouverait plutôt, aux antipodes, dans la situation inconfortable qui consiste à être au cœur d'un débat qui la dépasse : celui qui divise la société québécoise autour de la question nationale.

6. Montréal au carrefour d'une société divisée

Jusque dans les années 1970, le cosmopolitisme de Montréal s'est bâti discrètement, loin des controverses culturelles, linguistiques et politiques qui ont toujours traversé la société montréalaise mais font d'abord référence à des enjeux nationaux. La situation est aujourd'hui bien différente, comme l'a bien montré le dernier référendum sur l'indépendance du Québec, en 1995, qui a révélé si besoin en était les divisions au sein des francophones mais surtout les divergences entre les anglophones et les Néo-Québécois d'une part et une majorité de francophones d'autre part, ces divergences faisant de l'île de

Montréal une entité distincte du reste de la province sur le plan électoral. On ne saurait donc conclure ce portrait du Montréal pluriethnique sans évoquer même brièvement les enjeux démo-linguistiques qui mettent Montréal sous les feux de la rampe.

Les enjeux démo-linguistiques

Jusqu'à l'aube des années 1970, la question de l'immigration ne figurait guère à l'agenda des débats politiques, ceux-ci étant largement cristallisés par la question nationale, indissociable de celle de la survivance du français «au sein d'une mer anglophone». Cette préoccupation entraîna même, dans de nombreuses institutions publiques, dont l'école publique francophone, une attitude de méfiance voire de rejet face à des populations immigrantes attirées par la langue anglaise comme véhicule de promotion et de mobilité socio-économique (Anctil, 1996). Montréal était donc destinée à rester une ville bilingue, phénomène plutôt rare, à l'époque, en Amérique du Nord. Aujourd'hui, la question linguistique a rattrapé nombre d'États américains, dont certains suivent avec curiosité l'évolution du dossier québécois et montréalais.

Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que l'on commence à réaliser l'impact de l'immigration internationale sur l'évolution du profil linguistique du Québec. À partir de la seconde moitié des années 1970, s'affirme la volonté politique de faire du français la langue commune de tous les Québécois, tout en préservant les droits des minorités linguistiques et culturelles (Gouvernement du Québec, 1977a). Le gouvernement du Québec adopte alors des mesures législatives destinées notamment à freiner l'anglicisation des immigrants et l'école apparaît de toute évidence comme un des lieux stratégiques où ce renversement de tendance doit s'effectuer. La loi 101 adoptée en 1977 (Gouvernement du Québec, 1977b) rend donc obligatoire la fréquentation de l'école primaire et secondaire en français pour tous les enfants établis au Québec à l'exception de ceux dont les parents ont été éduqués en anglais au Québec ou dans une autre province canadienne.

Cette législation, qui porte également sur la langue de travail, et à laquelle viendront s'ajouter des mesures sur la langue d'affichage pour affirmer le visage français de Montréal, change la dynamique linguistique à Montréal car au même moment s'affirme également la mobilité sociale ascendante des Québécois francophones grâce à l'expansion considérable de la fonction publique (Levine, 1990). Cette législation est aujourd'hui bien acceptée dans son volet scolaire. La loi 101 a, selon le bilan dressé par McAndrew (1993), inversé la tendance des minorités à fréquenter les écoles de langue anglaise : ainsi, 70 % des élèves allophones étaient inscrits en 1994 dans des écoles françaises sur l'Île de Montréal alors que cette proportion ne dépassait pas 11 % vingt ans plus tôt (Conseil scolaire de l'Île de Montréal, 1991).

Ces changements législatifs n'ont cependant pas éliminé toutes les ambivalences qui imprègnent le contexte dans lequel les immigrants construisent leurs stratégies d'insertion dans une société d'accueil qui reste

dominée, particulièrement à Montréal, par la tension entre deux univers culturels et linguistiques.

Le français fait figure de langue officielle à Montréal, mais le bilinguisme en constitue la réalité incontournable, et ce, même si le groupe d'origine britannique a vu fondre ses effectifs depuis le début du siècle (Rudin, 1986). S'il représentait encore 26,3 % de la population vivant sur l'île de Montréal en 1931, son pourcentage est tombé à 7,2 % au recensement de 1991.

La répartition linguistique des groupes dans l'ensemble de la région métropolitaine par langue d'usage, c'est-à-dire par langue parlée à la maison, donne 71% pour le groupe francophone, 19% pour le groupe anglophone et 11% pour le groupe allophone. Ce dernier est proportionnellement plus important dans la Ville de Montréal où il représente 18% de la population totale, comme le révèle le tableau 4 qui présente la répartition des groupes linguistiques à différentes échelles territoriales.

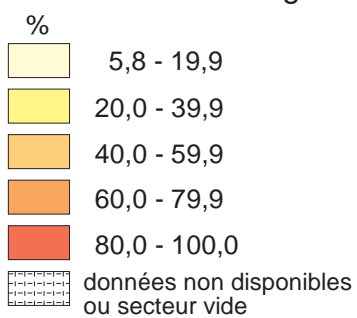
Tableau 4 – Distribution de la population du Québec par langue parlée à la maison en 1991 (réponses uniques)

Territoire	N	Distribution en %			
		Français	Anglais	Langue non officielle	Total
Ville de Montréal	957 885	66%	16%	18%	100%
Reste de la communauté urbaine de Montréal	718 205	49%	38%	13%	100%
Communauté urbaine de Montréal	1 676 090	59%	26%	16%	100%
Reste de la Région métropolitaine de Montréal	1 314 640	86%	10%	4%	100%
Région métropolitaine de Montréal	2 990 730	71%	19%	11%	100%
Reste de la Province de Québec	3 692 410	95%	4%	1%	100%
Province de Québec	6 683 140	84%	11%	5%	100%
Canada	26 506 310	23%	69%	8%	100%

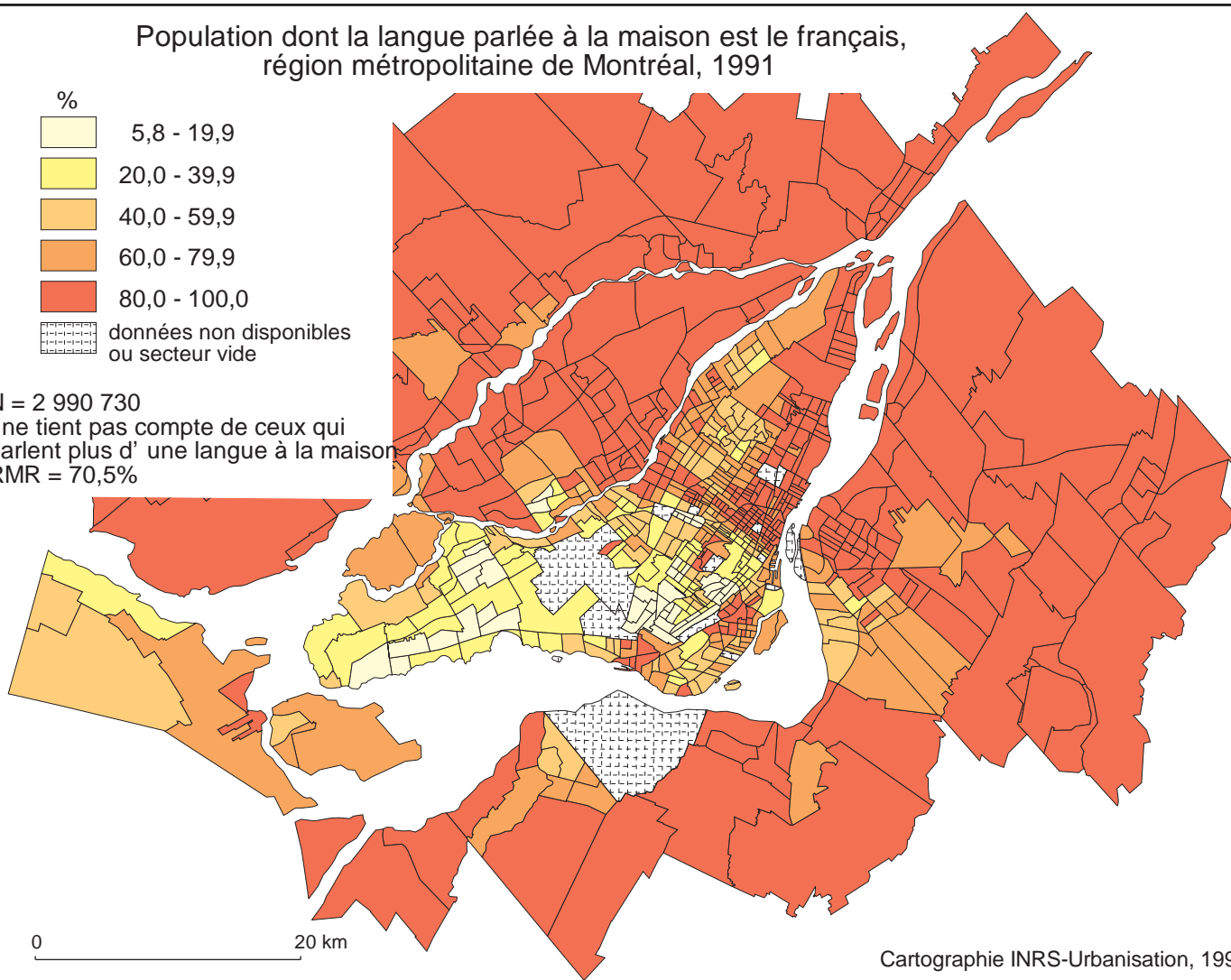
En 1991, 68,1% des immigrants sont de langue maternelle autre que le français ou l'anglais dans la région montréalaise (Baillargeon, 1997). Les proportions

varient selon l'aire territoriale de référence, compte tenu de la concentration de l'immigration sur l'île de Montréal. On touche ici une question centrale dans le débat qui oppose ceux qui s'inquiètent de la mise en minorité prévisible des francophones sur l'île de Montréal et ceux qui invoquent la majorité confortable que conservent les francophones dans l'ensemble de la région métropolitaine. La carte 4 illustre cette dernière réalité.

Population dont la langue parlée à la maison est le français,
région métropolitaine de Montréal, 1991



N = 2 990 730
(ne tient pas compte de ceux qui
parlent plus d' une langue à la maison)
RMR = 70,5%



0 20 km

Ces dernières années, de nombreuses études ont cerné les comportements linguistiques des immigrants. La connaissance du français est en nette progression depuis une vingtaine d'années, de 49 % en 1971 à 69 % en 1991 (Baillargeon, 1997). Mais la proportion d'immigrants qui ne connaissent ni l'anglais, ni le français est de 42,3 % pour les cohortes admises entre 1992 et 1996 (Québec (Province) - MRCl, 1997). Il s'agit, précisons-le, de données provenant, à l'occasion du recensement, de l'auto-déclaration des personnes, sur leur capacité de soutenir une conversation. Quand on sait l'importance du taux de rétention des langues d'origine au Québec, on peut facilement mesurer l'ampleur du défi. L'étude des transferts linguistiques s'avère donc cruciale.

Le rapport sur la situation de la langue française paru en 1996 conclut à une amélioration, certes fragile, de l'attraction relative du français par rapport à l'anglais (Gouvernement du Québec, 1996 : 146). L'utilisation du français dans différents secteurs de la vie quotidienne a fait l'objet de quelques études. On note ainsi que les immigrants récents connaissent et utilisent davantage le français que leurs prédécesseurs tant au travail qu'auprès des voisins et amis (Veltman et Paré, 1993; Monnier, 1993).

Le caractère névralgique joué par les immigrants dans le maintien du fait français est d'autant plus aigu que l'évolution démographique du Québec laisse entrevoir un sérieux déclin que seules pourraient freiner des politiques particulièrement vigoureuses pour encourager un relèvement des taux de fécondité - les indices synthétiques de fécondité ont oscillé depuis dix ans entre 1,35 et 1,65 (Québec (Province) - MRCl, 1997) — de concert avec des taux fort élevés d'immigration internationale (Ledent, 1993). Une décroissance démographique risquerait bien sûr de bouleverser la structure d'âge et, par extension, les politiques de redistribution sociale entre générations. Elle modifierait également l'échiquier politique canadien en affaiblissant le poids démographique et donc politique du Québec dans la Confédération. Depuis 1995, ce poids est descendu sous la barre des 25%.

En guise de conclusion

On voit bien toute la charge politique qui se profile, via la question linguistique, sur la question de l'immigration, faisant du territoire montréalais une région particulièrement sensible dans les débats nationaux. En fait, tout se passe comme si l'image de division que projettent les débats politiques sur les principes autour desquels bâtir la cohésion sociale de la société québécoise tranchait avec le *modus vivendi* qui prévaut dans la vie quotidienne des quartiers et qui est basé sur les accommodements que permet une cohabitation segmentée mais non spatialement ségréguée. En d'autres mots, dans les pratiques urbaines quotidiennes, Montréal vit au rythme d'un cosmopolitisme tranquille, qui n'est bien sûr pas exempt d'attitudes discriminatoires ou intolérantes, mais qui n'évoque pas un milieu urbain socialement fragmenté. La poursuite de l'étalement urbain de l'immigration contribuera d'ailleurs

certainement à diversifier le paysage d'une périphérie urbaine jusqu'ici largement homogène. De manière similaire, la poursuite d'une diversification des pays et régions de provenance des immigrants permettra de conserver la forte multiethnicité de l'immigration au Québec. Cette multiethnicité a des effets de milieu allant dans le sens d'une dépoliarisation des relations interethniques lorsqu'elle n'est pas assortie d'une fragmentation ethnique de l'espace urbain.

Par contre, de sérieux défis attendent la métropole montréalaise au chapitre de la paupérisation du coeur de l'agglomération, et plus largement, face aux bipolarisations croissantes qu'accélère un contexte économique peu favorable. La concentration au coeur de la métropole de populations marginalisées, au bord de l'exclusion sociale, au nombre desquelles on retrouve certaines catégories de populations immigrées, témoigne d'un problème spatial et d'un problème socio-économique qui pourraient devenir critiques s'ils sont sur-ethnifiés. Les intervenants locaux, tant municipaux que communautaires, auront à cet égard un rôle décisif à jouer. Mais ces problèmes devront aussi être gérés au niveau métropolitain, compte tenu des questions de justice distributive qu'ils soulèvent. Or pour l'heure, on l'a vu dans la première section de ce texte, l'espace politique métropolitain est très fragmenté, exception faite du tout nouveau Ministère de la Métropole. Si jusqu'à présent le tissu associatif dynamique que l'on retrouve dans les quartiers plus fragiles a en partie contribué à alléger les problèmes de pauvreté, d'isolement et d'adaptation des nouveaux arrivants, pendant que le tissu proprement urbain favorisait un certain cotoiement, une détérioration prolongée du marché du travail pourrait rapidement avoir raison des bonnes volontés locales et ébranler le cosmopolitisme tranquille de Montréal.

Notes

1. Cette étude n'aurait pu être menée sans le soutien de la Direction de la planification stratégique du ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration du Gouvernement du Québec, du projet Metropolis de Citoyenneté Immigration Canada et de la Division des affaires interculturelles de la Ville de Montréal, ainsi que du Centre Immigration et Métropoles. Je tiens aussi à remercier chaleureusement mes collègues de l'INRS-Urbanisation Julie Archambault, Francine Dansereau, Jaël Mongeau et Damaris Rose, ainsi que mon assistante Julie E. Gagnon. Les propos présentés dans ces pages n'engagent toutefois que ma seule responsabilité.
2. Cette expression était utilisée par le Gouvernement du Québec depuis 1981 jusqu'à l'an dernier pour désigner l'ensemble des personnes d'origine autre que française, britannique ou autochtone, quel que soit leur lieu de naissance.

3. Mais Mercer a ajouté quelques années plus tard que Montréal était aussi la plus américaine des villes canadiennes, du fait des taux élevés de pauvreté au coeur de l'agglomération (Mercer, 1992).

Références citées

- Anctil, P. (1988) *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Anctil, P. (1996) «La trajectoire interculturelle du Québec : la société distincte vue à travers le prisme de l'immigration» in A. Lapierre, P. Smart, et P. Savard, *Language, Culture and Values in Canada at the Dawn of the 21st Century/Langues, cultures et valeurs au Canada à l'aube du XXIe siècle*, Ottawa : Carleton University Press, 133-154.
- Baillargeon, M. (1997) *Immigration et langue*. Québec (Province), Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, collection Statistiques et indicateurs, no 14.
- Balakrishnan, T. R. et Kralt, J. (1987) «Segregation of Visible Minorities in Montreal, Toronto, and Vancouver» in L. Driedger, *Ethnic Canada. Identities and Inequalities*, Toronto : Copp, Clark, Pitman, 139-157.
- Bernèche, F. (1983) «Les caractéristiques sociodémographiques de l'immigration caraïbienne au Québec au recensement de 1981» in V. Piché, S. Larose, et M. Labelle, *L'immigration caraïbienne au Canada et au Québec : aspects statistiques*, Montréal : Université de Montréal, Centre de recherches caraïbes.
- Bernèche, F. (1986) *L'implantation géographique des ménages d'origine haïtienne dans la région montréalaise : étude des regroupements spatiaux de population*, rapports nos 17 et 18, Montréal : Université de Montréal, Centre de recherches caraïbes.
- Bernèche, F. (1990) *Problématique de l'habitation pour les ménages formant la nouvelle immigration à Montréal : éléments d'information et d'intervention*, Montréal : Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain.
- Blanc, B. (1986) «La problématique de la localisation des nouveaux immigrants à Montréal», *Études ethniques au Canada/Canadian Ethnic Studies*, vol. XVIII no 1 : 89-108.
- Brédi-mas-Assimopoulos, N. (1975) «Intégration civique sans acculturation. Les Grecs de Montréal», *Sociologie et Sociétés*, vol. VII no 2 : 129-141.
- Caldwell, G. (1993) «L'intégration des immigrants à Montréal dans les années 1970», *Recherches sociographiques*, vol. 18 no 3 : 487-508.
- Charbonneau, J. et Germain, A. (à paraître) «Les modèles d'insertion urbaine des groupes ethniques : discussion à partir du cas des quartiers multiculturels montréalais», *Canadian Ethnic Studies*.
- Chicha-Pontbriand, M.-T. (1990) *Les jeunes des minorités visibles et ethniques et le marché du travail : une situation doublement précaire*, Montréal : Commission des droits de la personne.
- Conseil de la langue française (1982) *Les communautés culturelles et la fonction publique québécoise*, rapport du groupe de travail interministériel formé par le Comité interministériel permanent au développement culturel, Québec : Conseil de la langue française.

- Conseil scolaire de l'Île de Montréal (1991) *Les enfants des milieux défavorisés et ceux des communautés culturelles*, Mémoire au Ministre de l'Éducation sur la situation des écoles des Commissions scolaires de l'Île de Montréal, février.
- Dansereau, F. (1986) «L'enclave ethnique : contraintes sociales et réseaux de support», in Association pour la santé publique du Québec, *Les relations santé-environnement : les risques et les bénéfices*, 48-55.
- Dansereau, F. (1994) «La géographie urbaine de l'exclusion et ses diagnostics. Une illustration canadienne : Montréal», Communication présentée à la conférence OTAN pour le projet «Zone urbaines défavorisées», 24-25 novembre.
- Dansereau, F. et Séguin, A.-M. (C. Leblanc, coll.) (1995) *La cohabitation interethnique dans le logement social au Québec*, Montréal : La Société d'habitation du Québec.
- Foggin, P. et Polèse, M. (1976) *La géographie sociale de Montréal en 1971*, Montréal : INRS-Urbanisation, collection Études et documents, no 1.
- Gagné, M. (1989) «L'insertion de la population immigrée sur le marché du travail au Québec. Éléments d'analyse des données de recensement», *Revue internationale d'action communautaire*, no 21/61 : 153-163.
- Gagné, M. (1995) «L'intégration des immigrants au Québec : choix et illustration de quelques indicateurs», Communication présentée dans le cadre des Huitièmes Entretiens du Centre Jacques-Cartier, Lyon (France), 5-8 décembre.
- Garon, M. (1988) *Une expérience de testing de la discrimination raciale dans le logement à Montréal*, Montréal : Commission des droits de la personne.
- Germain, A. et Rose, D. (1993) *Vie de quartier et immigration*, Québec (Province), Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, collection Notes et documents, no 2.
- Germain, A. et Séguin, A.-M. (1993) «Les modes d'insertion urbaine des immigrants : état de la question» in M. Bonneau, et P.-A. Tremblay (dir. publ.), *Immigration et région : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Chicoutimi : Chaire d'enseignement et de recherches interethniques et interculturels.
- Germain, A., avec la collaboration de Archambault, J., Blanc, B., Charbonneau, J., Dansereau, F. et Rose, D. (1995) *Cohabitation interethnique et vie de quartier*, Québec (Province), Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, collection Études et recherches, no 12.
- Goldberg, M. A. et Mercer, J. (1986) *The Myth of the North American City : Continentalism challenged*, Vancouver : University of British Columbia Press.
- Granovetter, M. S. (1973) «The Strength of Weak Ties», *American Journal of Sociology*, vol. 78 no 6 : 1360-1380.
- Grist, M.-A. (1983) *La participation des communautés culturelles aux concours de recrutement de la Fonction publique*, rapport de stage, Québec (Province), Commission de la fonction publique, direction de la recherche et de l'évaluation.
- Hanna, D. B. (1992) «L'architecture de l'échange», in R. Boivin, R. et Comeau, (eds.), *Montréal : L'Oasis du Nord*, Paris : Autrement, 85-92.
- Helly, D. (1984) «Les buandiers chinois de Montréal au tournant du siècle», *Recherches sociographiques*, XXV(3) : 343-365.

- Helly, D. (1996) *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, collection Documents de recherche, no 36.
- Helly, D. (1997) *Revue des études ethniques au Québec*, Document préparé pour Politique, planification et recherche stratégiques et le projet Metropolis, Citoyenneté et Immigration Canada.
- Helly, D. et Ledoyen, A. (1994) *Immigrés et création d'entreprises, Montréal, 1990*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Herberg, E. N. (1989) *Ethnic Groups in Canada : Adaptations and Transitions*, Toronto : Nelson Canada.
- Jacques, R. L., Votaire, F. et Bourjolly, J. M. (1985) *L'intégration des jeunes des minorités «visibles», un défi pour la société*, Montréal : Centre international de documentation et d'information haïtienne.
- Joly, J. (1996) *Sondage d'opinion publique québécoise sur l'immigration et les relations interculturelles*, Québec (Province), Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, collection Études et recherches, No.15.
- Joly, J. et Dorval, M. (1993) *Sondage sur l'opinion publique québécoise à l'égard des relations sociales interculturelles*, Québec (Province), Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, collection Études et recherches, no 6.
- Juteau, D., Daviau-Guay, J. et Moallem, M. (1992) «L'entrepreneurship ethnique à Montréal : première esquisse», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21 no 2 : 199-144.
- Kahn, B. M. (1987) *Cosmopolitan Culture : The Gilt-Edged Dream of a Tolerant City*, New York : Atheneum.
- Labelle, M. (1989) «Immigration, main-d'oeuvre immigrée et société d'accueil : réalités et contradictions», *NPS*, vol. 2 no 2 : 108-122.
- Labelle, M. (1990) «Le rôle économique de l'immigration féminine dans la région de Montréal» in G. Abou-Sada, B. Courault, et Z. Zeroulou, *L'immigration au tournant*, Paris : L'Harmattan, 263-278.
- Lamotte, A. (1992) *Situation socio-économique des femmes immigrées au Québec*, Québec (Province), Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- Laperrière, A. avec la collaboration de D'Khissy, M., Dolce, R., Fleurant, N. et Compère, J. (1991) «De l'indifférence à l'évitement. Les stratégies relationnelles des jeunes adolescents dans un quartier multiethnique de Montréal» in F. Ouellet, et N. Pagé, (dir. publ.), *Pluriethnicité, éducation et société : construire un espace commun*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 543-562.
- Laperrière, A., Compère, J., D'Khissy, M., Dolce, R., Filion, G., Fleurant, N. et Vendette, M. (1994) «L'émergence d'une nouvelle génération cosmopolite?», *Revue internationale d'action communautaire*, no 31/71 : 171-184.
- Lapointe, G. (1980) *Les communautés culturelles et la fonction publique québécoise*, rapport de travail du comité interministériel permanent du développement culturel, Québec : Conseil de la langue française.
- Lavigne, G. (1987) *Les ethniques et la ville. L'aventure urbaine des immigrants portugais à Montréal*, Montréal : Le Préambule.

- Le Bourdais, C. et Lefebvre, C. (1987) *Spatialisation des composantes ethniques, socio-économiques et familiales à Montréal en 1981*, Montréal : INRS-Urbanisation, collection Études et documents, no 52.
- Ledent, J. (1993) *L'impact de l'immigration internationale sur l'évolution démographique du Québec*, Québec (Province), Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, collection Études et Recherches, no 8.
- Ledoyen, A. (1992) *Montréal au pluriel. Huit communautés ethno-culturelles de la région montréalaise*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, collection Documents de recherche, no 32.
- Levine, M. V. (1990) *The Reconquest of Montreal. Language, Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphia : Temple University Press.
- Li, W. (1994) «Geographical Study of Ethnicity : Comparaison between Downtown and Suburban Chinese in Metropolitan Los Angeles», Communication présentée dans le cadre de la conférence Annuelle de l'Association des géographes américains, San Francisco (California), 29 mars-2 avril.
- Linteau, P.-A. (1992) *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal : Boréal.
- Marsan, J.-C. (1994) *Montréal en évolution*, Montréal : Méridien.
- McAndrew, M. (1993) *L'intégration des élèves des minorités ethniques quinze ans après l'adoption de la loi 101 : quelques enjeux confrontant les écoles publiques de langue française de la région montréalaise*, document de réflexion remis à la Direction des Études et de la Recherche, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- McAndrew, M. et Ledoux, M. (1995) «La concentration ethnique dans les écoles de langue française de l'île de Montréal : un portrait statistique», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 24 no 2 : 343-368.
- McAndrew, M. et Potvin, M. (1996) *Le racisme au Québec : éléments d'un diagnostic*, Québec (Province), Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, collection Études et recherches, no 15.
- McNicoll, C. (1993) *Montréal, une société multiculturelle*, Paris : Bélin.
- Médam, A. (1989) «Ethnos et polis. À propos du cosmopolitisme montréalais», *Revue internationale d'action communautaire*, no 21/61 : 137-149.
- Mercer, J. (1992) «Montréal en Amérique du Nord» in W. Remiggi et G. Sénécal, *Montréal : tableaux d'un espace en transformation*, Les Cahiers de l'ACFAS, no 76 :49-67.
- Mongeau, J. et Séguin, A.-M. (1993) *Les profils résidentiels des ménages immigrés et non immigrés dans la région montréalaise selon le recensement de 1986*, Québec (Province), Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, collection Notes et documents, no 3.
- Monnier, D. (1993) *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones*, Rapport d'une enquête réalisée en 1991, Conseil de la langue française, dossier no 37.
- Niosi, J. et Ditomène, D.Z. (1995) *Les immigrants dans les entreprises de haute technologie au Québec en 1993*, document de travail réalisé pour le ministère des

- Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, Montréal : Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie.
- Olson, S. (1991) «Ethnic Strategies in the Urban Economy», *Études ethniques au Canada/Canadian Ethnic Studies*, vol. XXXIII no 2 : 23-60.
- Piché, V. et Bélanger, L. (1995) *Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants*, Québec (Province), Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, collection Notes et documents, no 5.
- Piché, V. et Laliberté, D. (1987) *Portrait statistique de la nouvelle immigration à Montréal*, document de travail préparé pour la Société des transports de la Communauté urbaine de Montréal.
- Piché, V., Larose, S. et Labelle, M. (1983) *L'immigration caraïbienne au Canada et au Québec : aspects statistiques*, Montréal : Université de Montréal, Centre de recherches caraïbes.
- Polèse, M., Hamel C. et Bailly, A. (1978) *La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques, Montréal 1971*, Montréal : INRS-Urbanisation, collection Études et documents, no 12.
- Québec (Province) - MCCI (1983) *La place des communautés culturelles dans l'administration publique et dans les secteurs de l'enseignement et des services médicaux et sociaux : quelques résultats tirés des recensements de 1971 et 1981*, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- Québec (Province) - MCCI (1990) *Profil de la population immigrée recensée au Québec en 1986*, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- Québec (Province) - MCCI (1993) *Bilan des réalisations gouvernementales en matière d'immigration et d'intégration*, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- Québec (Province) - MRCI (1996) *Dossier statistique sur l'immigration dans les régions du Québec de 1991 à 1995*. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, document de travail.
- Québec (Province) - MRCI (1997) *Le Québec en mouvement*. Statistiques sur l'immigration. Édition 1997, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.
- Québec (Province) (1977a) *La politique québécoise de la langue française. Projet de loi no 101*, Québec : Éditeur officiel du Québec.
- Québec (Province) (1977b) *La charte de la langue française*, Québec : Éditeur officiel du Québec.
- Québec (Province) (1996) *Le français langue commune, enjeu de la société québécoise : bilan de la situation de la langue française au Québec en 1995*, rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française au Québec, Ministère de la Culture et des Communications.
- Raulin, A. (1990) «Consommation et adaptation urbaine. Des minorités en région parisienne», *Sociétés contemporaines*, no 4 : 19-36.
- Ray, B. K. (À paraître) 'Immigrant geographies in Toronto and Montréal : Questions of Distribution and Concentration' in rapport préparé pour Canada Mortgage and

- Housing Corporation, *A Comparative Study of Immigration Housing in Montréal and Toronto*.
- Ray, B. K. et Moore, E. (1991) «Access to Home Ownership Among Immigrant Groups in Canada», *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 28 no 1 : 1-29.
- Renaud, J., Carpentier, A. et Lebeau, R. (1997) *Les grands voisinages ethniques dans la région de Montréal en 1991 : une nouvelle approche en écologie factorielle*, Québec (Province), Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction de la planification stratégique.
- Renaud, J., Desrosiers, S. et Carpentier, A. (1993) *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portrait d'un processus*, Québec (Province), ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, collection Études et recherches, no 5.
- Renaud, J., Mayer, M. et Lebeau, R. (1996) *Espace urbain, espace social. Portrait de la population des villes du Québec*, Montréal : Éditions Saint-Martin.
- Robert, J.-Cl. (1994) *Atlas historique de Montréal*, Art Global, Libre Expression.
- Rudin, R. (1986) *The Forgotten Quebecers : A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Séguin, A.-M. et Termote, M. (1993) «La dimension territoriale de l'immigration internationale au Québec», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 37 no 101 : 241-262.
- Termote, M. (1978) «Une mesure de l'impact économique de l'immigration internationale : le cas du Québec, 1951-1974», *Canadian Studies in Population*, vol. 5 :55-68.
- Veltman, C, Polèse, M. et Leblanc, M. (1986) *Évolution de la localisation résidentielle des principaux groupes ethniques et immigrants, Montréal, 1971-1981*, Montréal : INRS-Urbanisation.
- Veltman, C. et Paré, S. (1993) *L'adaptation linguistique des immigrants de la décennie 1980*, Québec (Province), Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, collection Études et recherches, no 7.
- Ville de Montréal (1994) *Plan d'action institutionnel de la Ville de Montréal en matière d'affaires interculturelles. 1995*, Division des affaires interculturelles.
- Ville de Montréal (1996) *Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les membres des communautés culturelles. Bilan 1995 et plan d'action 1996*, Service du personnel.
- Ville de Montréal (1997) *Plan d'action institutionnel de la Ville de Montréal en matière d'affaires interculturelles. 1997*, Division des affaires interculturelles.
- Weinfeld, M. (1981) «The development of Affirmative Action in Canada», *Études ethniques au Canada/Canadian Ethnic Studies*, vol. XIII no 2 : 23-39.
- Williams, D. W. (1997) *The Road to Now. A History of Blacks in Montréal*, Montréal, Véhicule Press.